

Perspectives économiques

Volume 6

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

Numéro 3

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE MONDE



PERSPECTIVES ECONOMIQUES

La lutte contre la pauvreté dans le monde

DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS

REVUE ELECTRONIQUE

VOLUME 6, NUMERO 3, SEPTEMBRE 2001

Le pourcentage de la population mondiale en proie à la pauvreté a diminué considérablement au cours des dernières décennies. Toutefois, vu la forte croissance démographique de nombreux pays, le nombre des pauvres dans le monde n'a pas changé ; il atteint près de 1,2 milliard malgré les nombreux programmes bilatéraux et multilatéraux de lutte contre la pauvreté. La question qui se pose aux responsables politiques est de savoir comment fournir une aide qui soit utile et qui profite directement aux pauvres.

Le thème commun aux articles de la présente revue est que l'aide extérieure ne contribuera à réduire la pauvreté que si les pays qui reçoivent cette aide adoptent une politique judicieuse caractérisée par des mécanismes encourageant les investissements privés, par la bonne conduite des affaires publiques, par la libéralisation du commerce et par la valorisation des ressources humaines. La réduction de la pauvreté ne sera finalement possible que s'ils réussissent à accroître la productivité, le revenu par habitant et la croissance économique.

Les pays qui sont le mieux parvenus à faire reculer la pauvreté, indique le ministre des finances des Etats-Unis, M. Paul O'Neill, sont ceux qui appliquent une politique économique judicieuse, qui encouragent les investissements privés et la libéralisation du commerce, qui ont une bonne gestion des affaires publiques et qui ont établi l'Etat de droit. M. O'Neill souligne aussi que les institutions financières internationales doivent accroître leurs dons dans ce domaine et les affecter à des projets précis, opinion que partage M. Adam Lerrick, professeur de l'université Carnegie Mellon, qui estime que l'octroi de dons n'épuiserait pas les ressources de la Banque mondiale comme certains le prétendent.

La sécurité alimentaire et la réduction de la faim dans le monde dépendent, entre autres, de la définition du droit de propriété des petits exploitants agricoles, de la vulgarisation des nouvelles techniques, de la mise en place de filets de protection pour les catégories les plus vulnérables de la population ainsi que de l'adoption de réformes économiques, indique la ministre de l'agriculture des Etats-Unis, Mme Ann Veneman. Pour sa part, M. Ian Vasquez, de l'Institut Cato, souligne l'importance de la question du droit de propriété, ainsi que la corrélation entre la liberté économique et la réduction de la pauvreté.

La participation des pays en développement au prochain cycle de négociations commerciales multilatérales destiné à réduire les obstacles au commerce dans les pays tant industriels qu'en développement est susceptible d'entraîner une réduction du coût de la vie dans les pays en développement et une amélioration des conditions de vie des pauvres ainsi que de décourager la corruption, estime le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Alan Larson. Le directeur général du FMI, M. Horst Köhler, considère aussi que le commerce est essentiel à la réduction de la pauvreté et préconise un accroissement et une meilleure coordination de l'assistance technique offerte par son institution, par la Banque mondiale et par d'autres donateurs en vue d'appuyer les stratégies de lutte contre la pauvreté en Afrique.

Le directeur de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, M. Andrew Natsios, donne un aperçu des questions considérées prioritaires pour la réduction de la pauvreté, à savoir le développement de l'agriculture, le soutien des petites entreprises, l'instruction des filles et des femmes, les travaux de recherche relatifs au sida et à d'autres maladies infectieuses et le traitement de ces maladies.

La présente revue comprend en outre un article du directeur général du « Center for International Private Enterprise », M. John Sullivan, relatif à l'importance de la bonne conduite des affaires publiques et à la transparence dans la promotion du développement, un article de M. David Satterthwaite, de l'Institut international pour l'environnement et le développement, sur la nécessité de comprendre les différences entre la pauvreté dans les zones rurales et la pauvreté dans les villes, ainsi qu'un article de Mme Susan Martin, professeur de l'université de Georgetown, sur les effets bénéfiques pour les pays en développement des sommes d'argent envoyées par leurs ressortissants qui travaillent à l'étranger.

La revue comprend enfin plusieurs tableaux portant sur les indicateurs de la pauvreté et de la santé, sur les envois de fonds par les migrants et sur la répartition de l'aide au développement, une biographie et une liste de sites Internet.

Nous espérons que les points de vue présentés dans la présente revue de « Perspectives économiques » contribuera à stimuler davantage le débat sur les stratégies de réduction de la pauvreté dans le monde.

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

SOMMAIRE

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE MONDE

□ DOSSIER

LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LE MONDE **6**

Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor

L'ensemble des résultats de l'aide tant bilatérale que multilatérale au cours des 50 dernières années a été décevant. La communauté internationale peut mieux lutter contre la pauvreté dans le monde en accordant une plus grande importance à l'aide destinée à améliorer la productivité dans ces pays.

LA CONTRIBUTION DES ETATS-UNIS A L'AGRICULTURE ET A LA SECURITE ALIMENTAIRE **10**

Ann Veneman, secrétaire américaine à l'Agriculture

La réduction de la faim dans le monde exige une multitude de programmes et de mesures visant à libéraliser les échanges agricoles, à améliorer l'infrastructure et les réseaux de transport, à définir le droit de propriété des petits exploitants agricoles, à offrir des filets de sécurité aux catégories les plus vulnérables de la population et à favoriser une croissance économique pour l'ensemble de la population.

LA PROSPERITE D'UN PAYS DEPEND DES INVESTISSEMENTS CONSACRES A LA POPULATION **14**

Andrew Natsios, directeur de l'Agence américaine pour le développement international

Si la communauté mondiale ne s'attaque pas à la pauvreté et à la faim, on peut s'attendre à voir les crises humanitaires se multiplier, les conflits internes s'intensifier en nombre et en violence, et les conditions de vie se détériorer pour les habitants les plus pauvres de la planète.

LIBERALISER LE COMMERCE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE **18**

Alan Larson, sous-secrétaire d'Etat chargé des questions économiques, commerciales et agricoles au département d'Etat

La libéralisation du commerce peut être un puissant instrument de développement et de lutte contre la pauvreté dans le monde. En effet, le libre-échange abaisse le prix des produits de première nécessité comme la nourriture et l'habillement, décourage la corruption et permet à la démocratie de se développer, ce qui entraîne une amélioration de la qualité de la vie, en particulier pour les pauvres.

□ OPINIONS

METTRE FIN A LA PAUVRETE DE GRANDE AMPLEUR **21**

Ian Vásquez, directeur du Projet sur la liberté économique dans le monde, de l'Institut Cato

La croissance économique constitue la seule voie capable de mettre fin à la pauvreté de grande ampleur. Le fait d'étendre la protection du droit de propriété aux biens des pauvres serait l'une des stratégies les plus efficaces que pourraient adopter les pays pour combattre la pauvreté.

LES DONS AIDENT DAVANTAGE LES PAYS PAUVRES QUE LES PRETS, ET LEUR COUT EST LE MEME **26**

Adam Lerrick, professeur d'économie à l'université Carnegie Mellon

Les banques multilatérales de développement devraient accorder des dons et non des prêts aux pays pauvres. De tels dons n'épuiseraient pas les ressources de la Banque mondiale, ni n'exigeraient de contributions supplémentaires de la part des pays donateurs.

UN PARTENARIAT MONDIAL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE **29**

Horst Köhler, directeur général du Fonds monétaire international

Il ne fait aucun doute que le FMI, la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds devront accentuer et mieux coordonner leur assistance technique à l'appui des stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique.

LA DEMOCRATIE, LES PRINCIPES DE GOUVERNEMENT ET L'ECONOMIE DE MARCHÉ **34**

John Sullivan, directeur général du Center for International Private Enterprise

C'est aux institutions publiques et aux organismes d'auto-réglementation qu'il incombe de veiller à ce que les règles soient équitables, qu'elles s'appliquent à tous, qu'elles s'accompagnent de mesures coercitives et qu'elles s'exercent dans la transparence. Quant aux milieux d'affaires, il leur revient de commencer par supprimer la corruption qui nuit aussi bien à la croissance économique qu'à la réduction de la pauvreté.

LES FACETTES DE LA PAUVRETE, EN MILIEU RURAL ET DANS LES VILLES **39**

David Satterthwaite, directeur du Programme des établissements humains, de l'Institut international pour l'environnement et le développement

Définir la pauvreté en fonction du revenu des individus, c'est faire l'impasse sur les nombreuses formes de dénuement qui caractérisent ce phénomène tant dans les villes que dans les campagnes; de ce point de vue, les pays et les organisations multilatérales sous-estiment le nombre de personnes qui sont prises dans l'étau de la pauvreté et la détresse dans laquelle elles vivent.

LES ENVOIS DE FONDS PAR LES MIGRANTS, INSTRUMENT DE DEVELOPPEMENT **43**

Susan Martin, directrice de l'Institut d'étude des migrations internationales, de l'université de Georgetown

Les envois de fonds par les travailleurs résidant à l'étranger ont des effets positifs sur les pays en développement bien plus importants qu'on ne pensait jusqu'ici. Chaque dollar envoyé produit des dollars supplémentaires sous la forme de croissance économique pour les entreprises qui produisent et fournissent les biens achetés avec ces fonds.

□ FAITS ET CHIFFRES

INDICATEURS DE LA PAUVRETE ET DE LA SANTE **46**

LISTE DES PAYS PAR CATEGORIE DE REVENU **49**

LA REPARTITION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT **52**

LES FONDS ENVOYES PAR LES MIGRANTS **54**

□ SOURCES D'INFORMATION

SITES INTERNET **57**

BIBLIOGRAPHIE **59**

Sélection d'articles et de livres en anglais

□ LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LE MONDE

Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor

«L'ensemble des résultats de l'aide tant bilatérale que multilatérale au cours des cinquante dernières années a été décevant», indique le secrétaire américain au Trésor, M. Paul O'Neill. La communauté internationale peut mieux lutter contre la pauvreté dans le monde en accordant une plus grande importance à l'aide destinée à améliorer la productivité dans ces pays.

M. O'Neill souligne aussi que les pays dont l'action a été régulièrement couronnée de succès ont fait des choix judicieux dans quatre domaines essentiels: 1) en encourageant le secteur privé au moyen de mécanismes axés sur l'économie de marché; 2) en reconnaissant l'importance de la bonne conduite des affaires publiques et d'une administration publique compétente; 3) en ouvrant leur économie au commerce et aux investissements; 4) en renforçant les capacités au moyen de la valorisation des ressources humaines et de la transmission des meilleures méthodes de travail.

La révision de nos idées sur le développement, qui est à la base de tout effort de réduction de la pauvreté, ne constitue pas seulement une obligation morale; c'est aussi une nécessité sur le plan économique. Comme le président George W. Bush l'a dit: «Un monde où certains vivent dans le confort et dans l'abondance, alors que la moitié de la population mondiale ne dispose que de moins de 2 dollars par jour pour vivre, n'est ni juste ni stable.»

Au cours de mes voyages à travers le monde ces 40 dernières années, j'ai pu observé de près les effets tragiques de la pauvreté: des enfants malades faute d'eau potable ou d'équipements d'assainissement, et des adultes qui ne gagnent pas assez pour subvenir aux besoins alimentaires de leur famille. Trop souvent, les difficultés personnelles se trouvent accentuées lorsque le milieu social et politique est instable. La mauvaise conduite des affaires publiques, l'instabilité politique et les conflits, le sida et les autres maladies infectieuses ainsi que les catastrophes naturelles ont tous des conséquences considérables pour les membres les plus vulnérables de la société.

Si nous devons repenser le développement, il nous faut tout d'abord tirer les leçons de notre expérience, distinguer les succès des échecs tout en envisageant des façons novatrices de s'attaquer aux problèmes fondamentaux. A mon avis, les quelques principes suivants constituent les fondements de tout succès à venir.

ENCOURAGER LA PRODUCTIVITE POUR STIMULER LA CROISSANCE

La hausse de la productivité, la quantité produite par chaque travailleur, est le facteur qui a été à la base de la croissance économique et de l'augmentation du revenu par habitant tout au long de l'histoire de l'humanité. Une économie en expansion se traduit par des emplois meilleurs, par une hausse des salaires et par l'amélioration du niveau de vie de toute la population. Lors d'une communication qu'il a faite récemment à l'Institut de la Banque mondiale, M. John Page a indiqué que les écarts de productivité constituaient la raison la plus importante de la dichotomie considérable entre le croissance économique spectaculaire que l'Asie de l'Est connaissait depuis 25 ans et la faible croissance observée au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (la productivité n'y a guère augmenté).

Qu'est ce qui permet aux travailleurs de devenir plus productifs? Une multitude d'éléments dont le fait de valoriser les ressources humaines, de créer des institutions fondamentales telles qu'un système juridique, d'offrir de bons stimulants pour récompenser ceux qui travaillent dur, de supprimer les obstacles aux entreprises créés par l'administration publique, d'enseigner de nouvelles connaissances et même de mettre en place des choses que beaucoup d'entre nous considèrent comme allant de soi, telles que des égouts qui fonctionnent bien et une alimentation en eau potable pour éviter les maladies.

Les pays dont l'action a été régulièrement couronnée de succès ont fait des choix judicieux dans quatre domaines essentiels: 1) en encourageant le secteur privé au moyen de mécanismes axés sur l'économie de marché; 2) en reconnaissant l'importance de la bonne conduite des affaires publiques et d'une administration publique compétente; 3) en ouvrant leur économie au commerce et aux investissements; 4) en renforçant les capacités au moyen de la valorisation des ressources humaines et de la transmission des meilleures méthodes de travail.

Premièrement, des mesures axées sur l'économie de marché sont essentielles si l'on veut tirer parti du marché mondial. Un pays doit avoir avant tout une bonne politique monétaire et budgétaire pour garantir sa stabilité économique. Il doit aussi favoriser la concurrence entre les entreprises du secteur privé, étant donné que l'innovation est le moteur de la croissance. L'adoption généralisée de mécanismes axés sur l'économie de marché a ouvert des perspectives sans précédent et favorisé des progrès importants sur le plan social au cours des dernières décennies, tout en donnant de meilleures possibilités à un nombre de personnes plus important que jamais. Il suffit par exemple de comparer la croissance économique que les Etats-Unis et leurs partenaires en Europe et au Japon connaissent depuis 50 ans avec le sort des pays à l'économie dirigée tels que l'ancienne Union soviétique et la Corée du Nord.

Deuxièmement, il incombe aux pouvoirs publics de créer les institutions et les stimulants nécessaires pour encourager la productivité et la création d'entreprises. Celles-ci dépendent de l'existence d'un climat propice caractérisé par l'Etat de droit, l'exécution des contrats ainsi que par la stabilité et la transparence de l'administration publique. La corruption est encore beaucoup trop répandue et demeure un obstacle énorme aux investissements tant locaux qu'étrangers; elle constitue une entrave à l'efficacité économique et au progrès social.

Troisièmement, la libéralisation du commerce est essentielle. Dans une communication récente, MM. David Dollar et Aart Kraay, de la Banque mondiale, montrent que le commerce est depuis trois décennies un des principaux facteurs de la croissance économique. Depuis 1980, indiquent-ils, le revenu par habitant dans les pays en développement qui ont réduit leurs droits de douane et qui ont augmenté le volume de leurs échanges commerciaux s'est rapproché de celui des pays plus riches, alors que celui des autres pays a de plus en plus diminué.

La libéralisation du commerce n'est cependant pas suffisante. Elle doit s'accompagner de mesures visant à encourager le secteur privé de manière à accroître l'emploi et à mettre en place l'infrastructure de base dont ont besoin les exploitants agricoles et les autres petits producteurs. Il existe une corrélation particulièrement importante entre la croissance dans les zones rurales et agricoles et la réduction de la pauvreté. Les mesures qui favorisent l'éducation et la formation technique permettent aux pauvres de prétendre aux emplois qualifiés qu'exige par l'économie de marché et facilitent une adaptation plus rapide aux bouleversements inévitables qu'entraîne le changement. Il convient d'accepter la mondialisation pour ses possibilités et non pas de la rejeter avec mépris à cause de ses risques.

La communauté internationale reconnaît l'importance de la réduction par les Etats membres de l'Organisation de la coopération et du développement économique (OCDE) des obstacles aux importations des pays les plus pauvres, mais il convient d'accorder une plus grande attention au fait que les pays en développement doivent aussi réduire les obstacles qui entravent les échanges commerciaux entre eux. Par exemple, le droit de douane moyen des pays en développement pour les importations provenant d'autres pays en développement est supérieur de 20% dans le cas des produits agricoles et de 300% dans le cas des produits manufacturés que le droit de douane moyen des Etats membres de l'OCDE.

Quatrièmement, les services sociaux de base notamment dans les domaines de la santé et de l'enseignement sont essentiels pour permettre à toute la population de participer à l'activité économique et d'y contribuer. L'histoire récente des Etats-Unis montre clairement le rôle crucial de l'enseignement et de l'accès aux capitaux. Cela est particulièrement vrai dans le secteur agricole. La production par travailleur agricole a augmenté de 800% entre 1948 et les années 1990 au fur et à mesure que les agriculteurs ont adopté de nouvelles techniques et qu'ils se sont équipés de nouvelles machines. Par comparaison, la valeur ajoutée par travailleur dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne est actuellement inférieure par rapport à ce qu'elle était il y a 20 ans.

L'AIDE EXTERIEURE

La recherche montre que lorsqu'un pays fait siens les 4 éléments examinés ci-dessus, l'aide extérieure a des effets importants et positifs. Et pourtant au cours des 50 dernières années, l'ensemble des résultats de l'aide tant bilatérale que multilatérale a été décevant, tout particulièrement dans les pays très pauvres, d'où l'importance d'accorder l'aide principalement aux pays résolus à appliquer une politique de développement judicieuse qui favorise l'accroissement de la productivité. Il convient d'utiliser l'aide à bon escient dans le cadre d'efforts qui sont bien ciblés, bien coordonnés et qui s'accompagnent d'une mesure rigoureuse des résultats.

LA REFORME DES BANQUES MULTILATERALES DE DEVELOPPEMENT

La Banque mondiale et les banques régionales de développement ont un rôle important à jouer dans le développement économique. Toutefois, les activités de ces dernières ont été jusqu'ici beaucoup trop diverses. Ces institutions doivent faire porter leur attention sur les pays qui ont adopté une politique judicieuse et sur les activités qui contribuent à augmenter la productivité. Trois domaines sont prioritaires à mon avis.

Premièrement, la population doit être en bonne santé, avoir les connaissances et les compétences nécessaires si l'on veut qu'elle devienne plus productive. Ces dernières années, la Banque mondiale n'a consacré que 7% de la totalité de ses prêts à l'enseignement. Le président Bush a demandé à toutes les banques multilatérales de développement d'accroître la part des fonds qu'elles accordent sous la forme de dons aux pays les plus pauvres et les moins solvables.

Deuxièmement, les investissements des banques multilatérales de développement devraient contribuer à accroître la productivité des pays emprunteurs et à supprimer les obstacles économiques qui entravent leur progrès. Il est possible de le faire, par exemple, en améliorant l'infrastructure et les services nécessaires pour créer une économie rurale dynamique, en renforçant les mécanismes de réglementation nécessaires pour soutenir les entreprises industrielles ainsi que les petites et moyennes entreprises, en donnant accès à des capitaux de démarrage pour la création d'entreprises et en aidant à mettre en place les institutions et les compétences dont les pays ont besoin pour profiter du commerce.

Troisièmement, les banques multilatérales de développement devraient redoubler d'efforts pour encourager la bonne conduite des affaires publiques et pour aider les pays emprunteurs à gérer et à surveiller leurs dépenses publiques, à améliorer la prestation de services et à justifier l'emploi des crédits publics et des ressources des donateurs. Il est essentiel que ces banques accordent une plus grande importance à l'amélioration de la coordination entre elles et qu'elles fassent en sorte que leur propre gestion soit transparente et au-dessus de tout reproche. Il est aussi nécessaire de faire un effort plus concerté en vue de réduire les formalités administratives que doivent accomplir les emprunteurs en harmonisant les directives des donateurs au niveau le plus élevé.

L'INITIATIVE EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES TRES ENDETTEES

L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) offre une occasion exceptionnelle pour améliorer les perspectives économiques des pays les plus pauvres et les plus endettés qui sont résolus à appliquer une politique judicieuse. Lorsqu'on l'allie à des mesures économiques et sociales adaptées, l'allègement de la dette offert dans le cadre de cette initiative peut avoir des effets importants. A l'heure actuelle, 23 pays bénéficient d'un tel allègement de leur dette. Toutefois, la réussite de cette initiative sera mesurée non pas par le nombre de bénéficiaires ni par le montant de l'allègement obtenu, mais plutôt par les effets de cet allègement sur la réduction de la pauvreté et sur le bien-être de la population. Ses effets concrets dépendront de la manière dont les pays se servent des ressources ainsi libérées pour financer des réformes. Comme le président Bush l'a dit, les Etats-Unis jouent, et continueront de jouer, un rôle primordial en ce qui concerne un allègement judicieux de la dette.

Nous avons commencé d'observer des progrès notables. La Guinée met en ouvre un programme remarquable de réforme du secteur de l'enseignement avec l'aide de l'USAID et d'autres donateurs qui a permis de faire passer le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire de 26 % au taux prévu de 62 % en 2001 ; le budget du ministère de l'éducation augmentera de 39 % cette année par suite de l'allègement intérimaire de la dette dans le cadre de l'initiative PPTTE. La Tanzanie a privatisé pratiquement tout le secteur bancaire et renforcé sa réglementation en la matière. Il s'en est suivi une augmentation du nombre des banques de 2 à 19 (dont 12 sont des filiales de banques étrangères) et un accroissement de la concurrence pour ce qui est du crédit

offert au secteur privé. Le Mozambique a renoncé à l'économie marxiste et s'est engagé à favoriser la croissance dans le cadre du secteur privé. Les entreprises publiques ne représentent maintenant que 20 % de la production industrielle, contre 66 % en 1990, et la croissance économique devrait atteindre de nouveau plus de 10 % après les inondations dévastatrices de l'an dernier. Le 1^{er} janvier 2000, les 8 Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont supprimé les obstacles aux échanges commerciaux entre eux et mis en place un tarif douanier commun qui est bien plus simple et beaucoup plus faible que les tarifs nationaux qu'il remplace.

CONCLUSION

Si nous n'avons pas toutes les solutions nécessaires pour susciter le développement, nous pouvons et nous devons faire un meilleur travail afin de tirer les leçons de nos réussites et de nos échecs. Les possibilités offertes par l'évolution constante des techniques sont encourageantes. Le défi que nous devons relever consiste à aider les pays moins avancés à tirer parti de ces possibilités. □

□ LA CONTRIBUTION DES ETATS-UNIS A L'AGRICULTURE ET A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE MONDE

Ann Veneman, secrétaire américaine à l'Agriculture

La sécurité alimentaire ne se limite pas seulement à la production vivrière, à l'alimentation ou à l'aide alimentaire, fait remarquer la secrétaire américaine à l'Agriculture, Mme Ann Veneman. La réduction de la faim dans le monde exige, selon elle, une multitude de programmes et de mesures visant à libéraliser les échanges agricoles, à supprimer les subventions à l'exportation des pays industriels, à améliorer l'infrastructure et les réseaux de transport, à définir le droit de propriété des petits exploitants agricoles, à offrir des filets de sécurité aux catégories les plus vulnérables de la population, à tirer parti du progrès technique, en particulier dans le domaine de la biotechnologie, et enfin à favoriser une croissance économique pour l'ensemble de la population.

Mme Veneman souligne que la communauté mondiale est loin d'avoir atteint les objectifs fixés en 1996 en matière de réduction de la faim dans le monde. Il est nécessaire, dit-elle, de porter son attention non seulement sur l'Afrique subsaharienne, mais aussi sur l'Asie, qui comprend le plus grand nombre de personnes sous-alimentées.

La sécurité alimentaire signifie tout simplement que tous les habitants de notre planète ont accès à tout moment à des quantités suffisantes de vivres pour satisfaire leurs besoins de sorte qu'ils puissent mener une vie saine et productive. Elle dépend de l'existence des vivres, de leur accès ainsi que de leur bonne utilisation. La sécurité alimentaire est indispensable pour parvenir à un développement économique durable et équitable et constitue en fait un facteur essentiel de la stabilité économique et sociale de tout pays.

Il est évident que la sécurité alimentaire ne se limite pas seulement à la production vivrière, à l'alimentation ou à l'aide alimentaire. La réduction de la sous-alimentation chronique, qui est une des caractéristiques de la pauvreté, dépend d'une croissance économique durable pour l'ensemble de la population et des possibilités d'accroissement des revenus. Dans un grand nombre de pays pauvres, l'amélioration de la productivité du secteur agricole est essentielle à cet effet. Pour y parvenir, ces pays doivent investir dans les zones rurales en vue de renforcer l'agriculture, les circuits de distribution des vivres et

l'infrastructure ainsi que de remettre en état et de conserver les ressources naturelles nécessaires à la production agricole. Les investissements tant locaux qu'étrangers provenant des secteurs public et privé sont indispensables à cet effet.

A l'heure actuelle, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation, qui consiste à réduire le nombre de personnes qui souffrent de la faim de 800 millions à 400 millions d'ici à 2015. En fait, le taux de réduction est inférieur à la moitié du taux nécessaire. Les trois quarts des personnes les plus pauvres dans le monde habitent dans des zones rurales, ce qui montre qu'il convient d'accroître l'activité économique dans ces zones pour pouvoir alimenter un nombre croissant de personnes. Outre les obstacles habituels à la croissance, le sida a maintenant des effets considérables sur l'alimentation, sur la sécurité alimentaire, sur la production agricole et sur les sociétés rurales dans de nombreux pays et empêche encore plus la communauté mondiale d'atteindre ses objectifs en matière de réduction de la faim. L'Afrique subsaharienne est tout particulièrement touchée du fait de ces facteurs, et les efforts en matière de sécurité alimentaire y sont importants. L'Asie est cependant le continent qui compte le plus grand nombre de personnes sous-alimentées et elle doit faire aussi l'objet d'une grande attention.

Lors du Sommet mondial de l'alimentation, les pays participants, dont les Etats-Unis, se sont engagés à réaliser l'objectif fixé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Aux Etats-Unis, le gouvernement et la société civile ont élaboré en 1999 un plan d'action pour la sécurité alimentaire qui constitue la stratégie destinée à permettre à notre pays de réaliser les objectifs en matière de réduction de la faim tant à l'étranger que sur notre territoire.

En novembre, un nouveau Sommet mondial de l'alimentation aura lieu sous les auspices de la FAO ; cinq ans après le sommet de 1996, les pays vont examiner les progrès réalisés et s'engager de nouveau à atteindre l'objectif fixé en matière de réduction de la faim. Ce sera là une occasion pour les Etats-Unis de faire preuve d'une grande initiative afin d'encourager la sécurité alimentaire.

LES STRATEGIES VISANT A REDUIRE LA FAIM ET LA SOUS-ALIMENTATION

Il n'existe malheureusement pas de solution commode ou simple pour lutter contre la faim et la sous-alimentation. Dans leur plan d'action élaboré en collaboration avec des organismes publics, des associations sans but lucratif, des associations professionnelles et des particuliers, les Etats-Unis ont défini plusieurs stratégies en vue de s'attaquer à ce problème mondial. Elles comprennent l'augmentation de la production agricole, en particulier grâce à la recherche agronomique et à l'adoption de nouvelles techniques, la mise en œuvre de programmes sociaux destinés aux catégories les plus vulnérables de la population, notamment les femmes et les enfants, l'accroissement des échanges commerciaux, l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, l'amélioration des méthodes en matière de sécurité sanitaire des aliments et le maintien de l'aide alimentaire aux pays en proie à une crise.

Il est indispensable d'augmenter la productivité du secteur agricole si l'on veut favoriser la croissance économique qui est nécessaire pour faire reculer la pauvreté dans les pays ne connaissant pas la sécurité alimentaire. Dans la plupart des cas, c'est dans les zones rurales que la sécurité alimentaire est la plus faible. La recherche agronomique est essentielle pour la mise au point et l'adoption de nouvelles variétés de plantes ainsi que pour l'accroissement des rendements sans lequel il ne sera pas possible de faire reculer la sous-alimentation et la faim. Par ailleurs, la limitation des terres arables et des ressources hydriques ainsi que la croissance démographique et la détérioration de l'environnement exigent que l'on mette l'accent sur la biotechnologie, qui est l'un des rares nouveaux instruments dont on dispose pour faire face à ces obstacles. La biotechnologie peut aussi améliorer les propriétés nutritives et la qualité des produits alimentaires au profit de tous les consommateurs. Le gouvernement des Etats-Unis accorde une aide supplémentaire à cet effet aux instituts de recherche agronomique de divers pays.

Il est évident qu'on ne peut pas garantir la sécurité alimentaire en ne faisant qu'augmenter la production agricole. Les investissements dans le secteur agricole doivent s'accompagner de filets de protection et de programmes sociaux réservés aux catégories les plus vulnérables de la population. Par exemple, ce sont les femmes qui s'occupent en grande partie de la production vivrière et qui assurent l'alimentation et le revenu au sein des ménages dans de nombreux pays en développement ; il est donc nécessaire de tenir compte de cet aspect important dans la préparation des programmes de sécurité alimentaire et dans leur exécution. Les Etats-Unis comptent sur leurs partenaires en matière de développement pour qu'ils accordent une grande attention au rôle des femmes.

Souvent dans les pays très pauvres, ce n'est pas l'absence de vivres qui causent la faim et la sous-alimentation, mais l'absence d'accès à ces vivres, qui est due à tout un ensemble de facteurs complexes. Outre le fait que les pauvres n'ont pas les moyens d'acheter des aliments, de nombreux produits agricoles ne peuvent pas circuler d'un pays à un autre à cause de droits de douane élevés ou à cause de mauvais moyens de transport et d'une infrastructure insuffisante. Les paysans qui gagnent péniblement leur vie ne peuvent guère passer du stade de l'autoconsommation à celui de la vente de leurs récoltes car la mauvaise définition du droit de propriété les empêche d'utiliser leur exploitation de la terre pour obtenir du crédit, ce qui est un besoin essentiel pour tous les petits agriculteurs n'importe où dans le monde. De nombreux pays ne peuvent pas vendre leurs excédents de vivres car leurs moyens de garantir la sécurité sanitaire des aliments sont insuffisants. Tous ces problèmes mettent en évidence la nécessité d'élaborer des mécanismes juridiques et de réglementation tout en consacrant des investissements plus importants à l'infrastructure.

Les pays très pauvres ont besoin d'avoir accès aux marchés d'autres pays pour vendre leurs produits. Le commerce peut constituer un moyen très important pour améliorer le niveau de vie de la population tout en créant des possibilités économiques dans l'ensemble des pays en développement. L'élargissement de l'accès aux marchés extérieurs, la suppression des subventions à l'exportation des pays industriels et l'adoption de règles commerciales fondées sur des données scientifiques renforceront la sécurité alimentaire pour tous les pays. Toutefois, la réalisation de ces objectifs est plus nécessaire et beaucoup plus urgente pour les pays très pauvres.

L'aide alimentaire continue d'être un élément important du filet international de sécurité qui permet de faire face à certaines pénuries alimentaires dans les pays à très faible revenu qui sont en proie à des difficultés d'approvisionnement dues à des causes naturelles ou à un conflit ou qui n'ont pas les moyens d'importer des vivres. Elle constitue un moyen exceptionnel de s'attaquer aux problèmes d'ordre alimentaire, de satisfaire des besoins d'urgence, de faciliter l'exécution de programmes de développement et de nourrir directement des catégories vulnérables de la population. Les Etats-Unis poursuivent leurs efforts pour que leur aide alimentaire aille bien à ceux qui en ont besoin et pour qu'elle soit plus efficace, tout en maintenant son caractère humanitaire fondamental.

La sécurité sanitaire des aliments est essentielle à la sécurité alimentaire ainsi qu'à la santé publique et à la productivité économique. L'assistance technique en matière de sécurité alimentaire contribue à renforcer les mécanismes nationaux de réglementation du secteur alimentaire, à protéger les consommateurs et à réduire les obstacles à l'exportation et à l'importation de vivres. Le ministère de l'agriculture des Etats-Unis offre maintenant une formation dans ce domaine à un certain nombre de pays en développement.

L'AIDE DES ETATS-UNIS AUX PAYS A FAIBLE REVENU

Toute une variété de programmes et d'activités du gouvernement des Etats-Unis visent à satisfaire les besoins de pays à faible revenu en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. En voici quelques exemples.

- **Une plus grande attention consacrée à l'agriculture.** Le gouvernement des Etats-Unis a augmenté de plus de 300 millions de dollars pendant l'année budgétaire 2000 les crédits consacrés à des projets agricoles et a ainsi mis fin à la diminution de l'aide à l'étranger destinée à ces projets qui a débuté à la fin des années 1980 dans tous les pays donateurs.
- **La réaffirmation de l'engagement en faveur de l'agriculture et de la sécurité sanitaire en Afrique.** Des activités telles que l'Initiative de 1998 en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique encouragent le commerce et les investissements, la création d'institutions civiques, le microfinancement, la recherche et la vulgarisation agronomiques, les entreprises agricoles du secteur privé, la participation de la population à l'élaboration des

programmes de développement, les stratégies de gestion des conflits en matière de ressources et l'esprit d'entreprise des Africaines.

- **La recherche agronomique et la biotechnologie.** En 2000, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a donné à des centres de recherche agronomique à l'étranger 39 millions de dollars, dont 7 millions étaient destinés à renforcer les moyens des pays à faible revenu en matière de biotechnologie et de biosécurité. Cette année, elle affecte 22 millions de dollars à 9 programmes de soutien de la recherche portant sur les produits de base, le bétail, l'agriculture durable, la lutte intégrée contre les parasites, la propriété foncière et les ressources naturelles. Ces activités ont lieu dans le cadre de partenariats entre des institutions des Etats-Unis et des institutions du pays d'accueil, telles que des universités, des centres nationaux de recherche agronomique, des organismes publics, des organisations non gouvernementales et des collectivités locales. Le ministère de l'agriculture finance aussi des échanges scientifiques bilatéraux et l'assistance technique dans ce domaine.

- **Le renforcement des capacités en matière de commerce.** Le gouvernement des Etats-Unis a affecté plus de 600 millions de dollars au renforcement des capacités en matière de commerce dans les pays en développement et en transition de 1999 à 2001. Par exemple, le programme sur la politique commerciale et d'investissement en Afrique aide les pays désireux d'entreprendre des réformes à créer un climat plus propice au commerce et aux investissements privés, met en rapport des entreprises américaines et des entreprises africaines par l'intermédiaire d'associations professionnelles et facilitent les réformes axées sur l'économie de marché.

- **L'accès au marché américain.** Les Etats-Unis n'appliquent pratiquement aucun droit de douane sur la plupart des produits agricoles en provenance des pays les moins avancés et ils aident ces pays à renforcer leurs capacités en matière d'exportation pour tirer parti de cet accès à leur marché. La loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique et la loi sur le partenariat commercial avec le bassin Caraïbe ont élargi l'accès au marché américain. En outre, les Etats-Unis offrent une assistance technique pour permettre aux pays intéressés de bénéficier de l'application de ces lois, notamment en ce qui les normes techniques à remplir en matière d'exportation.

• **L'allégement de la dette.** Le Congrès a affecté 554 millions de dollars au titre de l'allégement de la dette lié à des investissements visant à réduire la pauvreté dans les pays les plus pauvres dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. L'allégement de la dette est nécessaire pour permettre à l'économie de ces pays de se développer.

• **L'alimentation scolaire.** Un programme pilote, qui a débuté en 2001 et dont le budget de 300 millions dollars, est destiné à permettre l'achat de produits de base américains et le financement des frais annexes vise à améliorer l'alimentation, à renforcer la qualité de l'instruction et à encourager la scolarisation, l'assiduité et les résultats de 9 millions d'élèves, en particulier des filles. Ce programme devrait permettre le lancement de 49 programmes d'alimentation scolaire dans 38 pays d'ici à juin 2002.

• **L'aide alimentaire.** Les Etats-Unis fournissent tous les ans plus de la moitié de l'aide alimentaire mondiale, principalement sous la forme de dons. Pendant l'année budgétaire 2000, les Etats-Unis ont fourni 8 millions de tonnes, d'une valeur de 2,5 milliards de dollars, à 83 pays, ce qui représente la plus forte augmentation de leur aide alimentaire depuis 10 ans. Cette année, leur aide devrait atteindre 6 ou 7 millions de tonnes, dont une proportion croissante est distribuée par l'intermédiaire d'organismes bénévoles privés et d'organisations multilatérales.

• **La sécurité sanitaire des aliments.** Les Etats-Unis fournissent une assistance technique aux pays qui participent à des organismes internationaux chargés d'élaborer des normes techniques, qui prennent des mesures fondées sur des données scientifiques en vue de protéger les animaux et les végétaux et de garantir la sécurité sanitaire des aliments, qui renforcent leurs capacités en matière de contrôle des pathogènes dans les aliments, de la lutte contre les parasites et les maladies, de la surveillance, de l'évaluation des risques et des inspections, qui améliorent l'infrastructure nécessaire aux usines agro-alimentaires et aux laboratoires, qui modernisent leurs procédés de fabrication et qui effectuent des travaux de recherche.

• **Le VIH/sida.** Le gouvernement Bush a prévu, dans son projet de budget pour l'année budgétaire 2002, 200 millions de dollars au titre du nouveau Fonds mondial de la santé, 480 millions au titre d'une aide supplémentaire à la lutte internationale contre le VIH/sida et 2,5 milliards au titre de la recherche sur le sida, notamment de la mise au point d'un vaccin. Pour sa part, la Fondation Gates a annoncé qu'elle donnerait 100 millions de dollars au nouveau Fonds mondial de la santé, en plus des quelque 300 millions qu'elle avait déjà donnés au titre de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. De grands laboratoires pharmaceutiques américains ont aussi donné ou offert des médicaments contre le sida à un prix réduit et fourni plusieurs millions de dollars pour le financement de programmes.

• **La contribution du secteur privé.** De plus en plus, des organismes bénévoles, des fondations, des sociétés et des universités contribuent à l'aide à l'étranger. Sur les 50 milliards de dollars que les Etats-Unis ont fournis à des pays en développement et à des organisations multilatérales en 1999, 36 milliards représentaient des capitaux privés et des dons d'organisations non gouvernementales. En 2000, les 2,2 milliards de dollars que le gouvernement des Etats-Unis a fournis à des organismes bénévoles ont permis d'obtenir 9 milliards de dollars de plus provenant de sources privées et destinés au développement et à des activités humanitaires. Les organismes bénévoles exécutent souvent les programmes d'aide à l'étranger des Etats-Unis.

Récemment, lors d'une allocution radiophonique, le président Bush a déclaré: « Nous sommes un pays riche, et il nous incombe d'aider les autres. » C'est pourquoi nous prenons au sérieux les engagements que nous avons pris en 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation. En mettant fin à la sous-alimentation dans tous les pays, nous bénéficierons tous de la paix et de la sécurité qui régneront davantage dans le monde. □

❑ LA PROSPERITE D'UN PAYS DEPEND DES INVESTISSEMENTS CONSACRES A LA POPULATION

Andrew Natsios, directeur de l'Agence américaine pour le développement international

A travers le monde, plus de 800 millions de personnes souffrent de sous-alimentation chronique, 113 millions d'enfants ne vont pas à l'école, et l'épidémie croissante de VIH/sida menace les systèmes de soins médicaux et de services sociaux, déjà fragiles, indique le directeur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), M. Andrew Natsios. « Si la communauté mondiale ne s'attaque pas à la pauvreté et à la faim, affirme-t-il, nous pouvons nous attendre à voir les crises humanitaires se multiplier, les conflits internes s'intensifier en nombre et en violence, et les conditions de vie se détériorer pour les habitants les plus pauvres de la planète. »

M. Natsios entend réorienter les ressources de l'USAID de manière à fournir un soutien et des fonds supplémentaires à l'agriculture, en particulier en Afrique, à inciter les agriculteurs africains à adopter les techniques agricoles les plus modernes et à privilégier les démarches régionales et coordonnées qui ont pour objet de faire reculer la pauvreté et la sous-alimentation. La panoplie de stratégies qu'il compte mettre en place à l'USAID dans le contexte de la lutte contre la pauvreté porte également sur la création de microentreprises, l'éducation (à commencer par celle des femmes et des filles) et les recherches sur diverses maladies, dont le sida, avec traitement curatif à la clé.

L'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) est la principale institution du gouvernement américain qui ait pour mission de combattre la pauvreté au moyen de la croissance économique, d'éradiquer la sous-alimentation en accroissant la production agricole et de prévenir les conflits dans les pays en développement du monde entier. L'USAID vient en aide aux victimes de catastrophes, aux personnes qui s'efforcent d'échapper à la pauvreté et à celles qui s'engagent dans la voie des réformes démocratiques.

Notre action menée en liaison avec des gouvernements et des partenaires privés du monde entier s'est soldée par des résultats impressionnants, alors même que la population mondiale a doublé depuis 1960 et que le monde compte aujourd'hui plus de 6 milliards d'habitants. Au cours des

30 dernières années, le pourcentage des individus qui vivent dans la misère a pratiquement diminué de moitié. De nos jours, la majorité des habitants de la planète jouissent d'un niveau de vie acceptable et ils sont en mesure de faire vivre leur famille. Ils vivent dans des pays qui se sont ralliés à l'économie de marché et à diverses formes démocratiques de gouvernement.

Au cours des 50 dernières années, le taux de mortalité infantile et juvénile a diminué de moitié dans les pays en développement, et les conditions sanitaires se sont améliorées de manière sans précédent dans le monde entier. Nous avons contribué à éradiquer la variole et nous viendrons bientôt à bout de la poliomyélite. Le taux d'alphabétisation est passé de 35 % à 70 % en l'espace de 30 ans, et le taux de scolarisation dans le primaire a triplé.

A un certain égard, la communauté mondiale a réalisé un tour de force en réussissant à garantir à chaque génération qu'elle vivra mieux que la précédente, c'est-à-dire qu'elle sera en meilleure santé, plus prospère et davantage capable de continuer à améliorer son sort au prix de diverses innovations et d'investissements judicieux.

LES DEFIS DE LA PAUVRETE ET DE LA SOUS-ALIMENTATION

Mais au lieu de nous reposer sur nos lauriers, il nous faut penser aux tâches qui restent à accomplir. Plus de 1,2 milliard d'habitants ont moins de 1 dollar par jour pour vivre. Plus de 800 millions souffrent chroniquement de la faim, ce qui les empêche de mener une vie saine et active. Plus de 113 millions d'enfants ne sont pas scolarisés, et beaucoup d'entre eux sont exploités, voire tenus en esclavage, sur le marché du travail. L'épidémie croissante de VIH/sida est une source de souffrances réelles pour des millions de gens ; elle fait des millions d'orphelins et elle menace les systèmes de soins médicaux et de services sociaux, déjà précaires.

Si la communauté mondiale ne s'attaque pas à la pauvreté et à la sous-alimentation, nous pouvons nous attendre à voir les crises humanitaires se multiplier, les conflits internes s'intensifier en nombre et en violence, et les

conditions de vie se détériorer pour les habitants les plus pauvres de la planète. Ce climat de mécontentement et de détresse a des répercussions directes sur l'action de notre institution : près des deux tiers des pays dans lesquels l'USAID a établi une mission ont été ravagés par une guerre civile au cours des 5 dernières années, ce qui a eu pour effet dans certains cas de réduire à néant des années de progrès économiques et politiques, de détruire les systèmes de santé et d'éducation et de provoquer l'exode des habitants aisés et instruits.

La pauvreté et l'insécurité alimentaire constituent une lourde hypothèque. La lutte contre ces problèmes représente, pour nous autres Américains, aussi bien une question d'intérêt personnel qu'un impératif moral. L'USAID assume sa part d'obligations dans ce domaine en s'employant à accroître les revenus et la sécurité alimentaire au moyen de programmes à caractère participatif qui sont axés sur la croissance et la libéralisation économiques, en liaison avec d'autres programmes destinés, eux, à promouvoir la santé, l'éducation et la conduite des affaires publiques dans le respect de la démocratie. Forts de notre expérience acquise au long de plusieurs décennies, nous savons que nos programmes de développement, minutieusement coordonnés et appliqués, sont capables à long terme d'accroître le revenu réel et la sécurité alimentaire de manière durable.

L'AFRIQUE : UNE VRAIE GAGEURE REGIONALE

C'est l'Afrique subsaharienne qui pose le plus grand défi à la communauté mondiale, et à l'USAID. Alors que le taux de pauvreté s'est généralement inscrit en recul dans presque toutes les parties du monde au cours des années 1990, on a observé le phénomène inverse dans le continent africain. De même, alors que le nombre de personnes sous-alimentées devrait considérablement diminuer dans la plupart des parties du monde avant 2015, il est probable qu'il augmentera en Afrique d'environ 10 millions par an tout au long de la prochaine décennie. D'ici à 2010, 435 millions d'Africains pourraient se heurter à une grave insécurité alimentaire.

Pour stimuler le développement économique et donner ainsi aux Africains les moyens de travailler et de prospérer, nous devons avant tout développer le secteur agricole. En Afrique, 70% des pauvres, si ce n'est plus, vivent dans les zones rurales, et c'est de l'agriculture qu'ils tirent leur revenu, en totalité ou en partie; la sous-alimentation est en cause dans 55% des décès d'enfants. Au vu de la

dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'agriculture, le relèvement des revenus agricoles aura pour effet de créer des emplois, ce qui contribuera du même coup à accroître les revenus dans d'autres secteurs.

Sous l'égide du gouvernement de M. Bush, je compte réorienter les ressources et les stratégies de l'USAID de manière à fournir un soutien et des fonds supplémentaires à l'agriculture, en particulier en Afrique. Nous visons l'objectif précis d'éradiquer la famine, d'améliorer la nutrition et les habitudes alimentaires des familles pauvres, de réduire considérablement la misère et d'atténuer la disparité des revenus entre les familles des zones rurales et celles des agglomérations urbaines. A cette fin, nos stratégies de développement économique s'appuieront sur plusieurs principes fondamentaux.

En premier lieu, nous savons que toute politique économique qui se fonde sur des connaissances scientifiques et sur l'économie de marché donne aux agriculteurs et à ceux qui transforment les produits agricoles les incitations dont ils ont besoin pour produire. Au Mali, par exemple, l'USAID a appuyé les réformes institutionnelles et de politique générale qui avaient été entreprises vers le milieu des années 1980 dans le double but d'encourager les investissements dans l'élaboration de variétés améliorées de riz et dans la mise au point de nouvelles techniques de transformation des produits, d'une part, et d'améliorer la gestion des ressources tant agricoles que naturelles, d'autre part. Résultat : la production malienne de riz dans la zone intérieure du delta a doublé entre 1993 et 2000.

En second lieu, nous voulons que les agriculteurs africains adoptent les techniques agricoles les plus modernes. Comme nous avons pu le constater au Mali et ailleurs, celles-ci peuvent effectivement accroître la productivité; encore faut-il que les agriculteurs y aient accès et qu'ils sachent les mettre à profit.

En troisième lieu, nous devons tenir compte du facteur « ampleur ». Le fait est que la pauvreté et la sous-alimentation dans un pays, lorsqu'elles sont portées à l'extrême, entraînent des déplacements de population et des conséquences économiques dont l'effet se ressent jusque dans les pays voisins. Dans le souci de promouvoir une croissance économique durable, j'entends privilégier les démarches régionales et coordonnées qui visent à combattre la pauvreté et la sous-alimentation.

La création de microentreprises constitue un autre élément important de la stratégie de développement économique de l'USAID. En mettant des capitaux et une formation commerciale à la portée d'entrepreneurs pauvres, l'USAID a aidé des millions de personnes à monter de petites entreprises et à relever leur niveau de vie, ce qui s'est aussi traduit par la création d'emplois dont d'autres millions de personnes ont pu bénéficier. Des institutions appuyées par l'USAID ont ainsi consenti des prêts d'un montant moyen de 214 dollars à plus de 250 000 Africains, le taux de remboursement étant supérieur à 98 %.

Par ailleurs, l'USAID contribue à la création de débouchés en aidant les pays en développement à devenir des partenaires au plein sens du terme dans le système commercial mondial. Certes, les marchés intérieurs continueront de revêtir de l'importance, mais il faut ajouter que les marchés régionaux et mondiaux offrent à l'Afrique la possibilité d'exporter des produits agricoles et d'autres produits là où la demande leur permettra d'augmenter leurs revenus. L'USAID joue un rôle de chef de file mondial pour ce qui est d'aider les pays africains à acquérir les connaissances dont ils ont besoin afin de participer aux négociations commerciales et d'assumer leurs obligations en vertu des accords commerciaux.

Comme je le disais précédemment, toute stratégie de réduction durable de la pauvreté dépasse le cadre de la création de débouchés. Si nous voulons garantir une croissance économique stable à long terme, il nous faut nous attaquer aux questions sanitaires et sociales.

En Afrique, le sida est la plus lourde hypothèque qui pèse sur le développement. Au cours des 20 prochaines années, les pays les plus touchés verront disparaître entre 13 et 23 % de leur main-d'œuvre. Il faudra alors composer avec une importante pénurie d'ouvriers agricoles au moment même où il sera nécessaire d'accroître le revenu agricole en Afrique pour asseoir la prospérité. Les Etats-Unis sont le fer de lance de l'action mondiale qui est engagée pour combattre le VIH/sida, et le président George W. Bush a donné pour instructions à l'ensemble de son cabinet de structurer la réponse des Etats-Unis face à cette crise. La démarche retenue par les Etats-Unis consiste à mettre en valeur la prévention et l'information ; elle n'éluide pas non plus la question des traitements, la prise en charge des orphelins, les mesures propres à enrayer la transmission de la mère à l'enfant, la question de la disponibilité de médicaments d'un prix abordable, les systèmes de prestations, l'infrastructure et la formation médicale. Bien

entendu, la recherche de vaccins et d'un traitement curatif y tient également une place. Par ailleurs, l'USAID finance des initiatives de grande envergure visant à combattre d'autres maladies, tels le paludisme et la tuberculose.

Je n'insisterai jamais suffisamment sur l'importance qu'il y a d'être instruit pour pouvoir participer à une économie mondiale et interdépendante. Comme le disait récemment le président Bush, « l'instruction forme la base de la démocratie et du développement ». En fait, il n'y a pas de meilleure façon d'investir dans le développement que de financer l'éducation des femmes et des filles. Le président a demandé au secrétaire d'Etat, M. Colin Powell, et à moi-même d'élaborer une initiative visant à améliorer l'éducation de base et la formation des enseignants en Afrique, sans considération de sexe, et il s'est engagé à consentir des fonds supplémentaires en ce sens.

AMELIORER L'EFFICACITE DE L'USAID : LES QUATRE PILIERS

Pour combattre plus efficacement la pauvreté, je compte remanier entièrement le mode de fonctionnement de l'USAID en mettant quatre composantes fondamentales en valeur, à savoir le pilier « Alliance en faveur du développement dans le monde », le pilier « croissance économique, agriculture et commerce », le pilier « santé mondiale » et le pilier « démocratie, conflit et assistance humanitaire ». L'intégration à ces composantes des programmes en vigueur et de ceux qui seront mis en place à l'avenir, les uns et les autres se renforçant mutuellement, permettra à l'USAID de faire un emploi plus rationnel de ses maigres ressources budgétaires et humaines et de définir plus clairement ses programmes.

Le pilier « Alliance en faveur du développement dans le monde ». Ces dernières années, le mode de financement de l'aide extérieure a considérablement évolué. La mondialisation de l'économie fait que les pouvoirs publics ne sont plus les seuls à assurer un certain nombre de services publics, même si leur rôle demeure essentiel. En effet, les institutions confessionnelles, les organisations non gouvernementales, les fondations, les universités et les entreprises du secteur privé tiennent aujourd'hui une place nettement plus importante dans la prestation de ces services et la réalisation d'objectifs à caractère public.

Les organismes et les entreprises des Etats-Unis ne demandent pas mieux que de porter secours aux habitants les moins fortunés de la planète, et ils s'y emploient déjà, mais un grand nombre d'entre eux ne savent pas comment s'y prendre pour apporter une aide efficace aux pays en développement. De son côté, l'USAID n'a pas été préparée à tirer pleinement parti des ressources que ces entités privées peuvent mettre à sa disposition.

L'« alliance » que je propose mettra fin à cette situation, dans la mesure où elle vise à rechercher des partenaires qui sont prêts à affecter des ressources réelles (sous la forme de financement, d'informations ou de personnel) à l'appui des programmes de développement. Avec eux, nous forgerons des alliances destinées à cibler des objectifs précis et nous veillerons à mobiliser des capitaux auprès de fondations et de sociétés.

Le pilier « croissance économique, agriculture et commerce ». Ce pilier met en relief l'interdépendance des liens qui existent entre la croissance économique, le développement du secteur agricole, le commerce international, la durabilité de l'environnement et la valorisation du capital humain d'un pays, l'objectif ultime étant de créer et de maintenir une économie viable et orientée sur le marché.

Le pilier « santé mondiale ». Ce pilier regroupe la santé maternelle et infantile, la nutrition, la santé génésique de la femme, le VIH/sida et les programmes conçus pour combattre diverses maladies infectieuses, tels le paludisme et la tuberculose. Ces questions revêtent un caractère mondial, à la mesure de leurs conséquences : la santé d'une population affecte directement sa productivité, et les maladies qui ne sont pas tenues en échec à l'étranger font courir des risques à notre pays.

Le pilier « démocratie, conflit et aide humanitaire ». Ce pilier rappelle le rôle de fer de lance mondial de l'USAID en matière d'aide aux victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Il reconnaît aussi qu'il ne suffit pas de réagir à ces événements : il nous faut apprendre à prévenir les conflits qui susceptibles de déboucher sur une crise humanitaire et, le cas échéant, aider les populations à repartir sur une base plus solide. Nous allons intégrer les programmes de l'USAID en faveur de la démocratie aux nouvelles formules que nous élaborerons tant en vue de l'analyse des crises et des conflits que pour aider les parties à un conflit à régler pacifiquement leurs différends.

CONCLUSION

Les nouvelles méthodes et stratégies dont elle se dotera permettra à l'USAID de coordonner ses interventions et de dégager des ressources substantielles auprès du secteur privé au nom de la lutte contre la pauvreté et la faim dans les pays les plus pauvres de la planète. Nous avons pour objectif d'aider les personnes vivant dans le dénuement à améliorer leur existence et à construire une société capable de devenir un partenaire commercial stable et fiable. Dans ce sens, l'USAID sert les objectifs de politique étrangère des Etats-Unis et elle reflète l'instinct humanitaire profond du peuple américain. Pour cette raison, on verra le monde devenir plus sûr, plus prospère et plus libre que jamais. □

❑ LIBERALISER LE COMMERCE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE

Alan Larson, sous-secrétaire d'Etat chargé des questions économiques, commerciales et agricoles au département d'Etat

La libéralisation du commerce peut être un puissant instrument de développement et de lutte contre la pauvreté dans le monde, affirme le sous-secrétaire d'Etat chargé des questions économiques, commerciales et agricoles, M. Alan Larson. En effet, dit-il, le libre-échange abaisse le prix des produits de première nécessité comme la nourriture et l'habillement, décourage la corruption et permet à la démocratie de se développer, ce qui entraîne une amélioration de la qualité de la vie, en particulier pour les pauvres.

Les pays industriels peuvent aider les pays en développement en leur accordant un plus grand accès à leur marché, indique-t-il. Toutefois, étant donné que le commerce entre pays en voie de développement représente actuellement 40 % du volume total de leurs échanges, une nouvelle série de négociations commerciales internationales leur donnerait la possibilité de réduire, en même temps que leurs voisins, les obstacles au commerce et leur permettrait ainsi de participer davantage à l'économie mondiale.

Les pays qui jouent un rôle actif sur le marché mondial prospèrent. Leur régime politique et leur société s'ouvrent davantage, offrant de nouvelles possibilités à leur population. Comme l'a déclaré le président George W. Bush : « Le libre échange est le seul moyen avéré qu'ont les pays en voie de développement de se soustraire à la pauvreté. Lorsque les pays sont coupés du reste du monde, leur population paie un lourd tribut [...] Ceux qui condamnent le libre-échange condamnent les pauvres à une pauvreté permanente. »

La libéralisation du commerce a un effet profond sur la croissance et la pauvreté parce que le libre-échange ouvre les économies à la concurrence et les sociétés à la comparaison. Le libre-échange crée des possibilités en permettant l'affectation des ressources à des fins productives, améliorant ainsi le niveau de vie de la population. Il contribue à créer un climat favorable aux investissements, décourage la corruption et fait bon accueil aux idées nouvelles, permettant à la démocratie de prendre racine et de se développer. Il abaisse le prix des produits de première nécessité tels que la nourriture et

l'habillement, ce qui entraîne une amélioration de la qualité de la vie, en particulier pour les pauvres.

LE ROLE DU LIBRE-ECHANGE DANS LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

La croissance économique est le principal moyen qu'ont les pays de réduire la pauvreté. Plusieurs études empiriques effectuées dernièrement par des économistes de la Banque mondiale concluent que les pays en voie de développement qui ont réduit les obstacles au commerce et accru leurs échanges au cours des 20 dernières années connaissent une croissance économique plus forte que les autres.

Ces études montrent que la libéralisation du commerce favorise la baisse du taux d'extrême pauvreté sans pour cela accroître la disparité des revenus. C'est ainsi que les pays en voie de développement qui ont réduit les obstacles au commerce dans les années 1980 et 1990 ont connu une croissance moyenne par habitant de 3,5 % et de 5 % respectivement. La disparité des revenus n'a pas augmenté dans ces pays ; au contraire, les revenus des pauvres ont eu tendance à corrélérer étroitement avec la croissance générale du produit intérieur brut.

Les contributions du libre-échange à la croissance ne se limitent pas à l'amélioration de la balance commerciale d'un pays. Le libre-échange augmente la compétitivité d'un pays en exposant ses entreprises à une concurrence plus forte. Qui plus est, une participation active au système commercial mondial, accompagnée notamment du respect des règles commerciales internationales, accroît la transparence et la prévisibilité des transactions économiques. Ces effets renforcent souvent l'attrait exercé par le climat économique des pays en voie de développement en tant que destination des investissements directs.

Les investissements directs étrangers contribuent à la croissance en augmentant le volume et la solidité de l'actif économique d'un pays. Contrairement aux mouvements de portefeuille et aux prêts bancaires, ces investissements

subissent généralement moins les effets d'un ralentissement de l'activité économique ou d'une crise financière et constituent donc une part plus prévisible et plus durable de la base économique d'un pays. En 1999, les investissements directs étrangers dans les pays en voie de développement ont atteint 208 milliards de dollars, éclipsant ainsi l'aide publique au développement qui s'élevait à 50 milliards de dollars

NE LAISSER AUCUN PAYS SUR LA TOUCHE

L'objectif des Etats-Unis est, selon le président Bush, « d'englober tous les pauvres de la planète dans un cercle croissant de développement ». L'une des mesures les plus importantes que nous puissions prendre pour atteindre cet objectif est de soutenir pleinement le lancement d'un nouveau cycle de négociations multilatérales lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui doit se tenir en novembre à Doha (Qatar). L'enjeu des pays en voie de développement dans ces négociations est considérable étant donné que ces pays sont actuellement à l'origine d'environ 45 % de toutes les exportations.

La libéralisation du commerce multilatéral est plus importante que jamais pour les pays en voie de développement en raison de l'accroissement des relations commerciales entre ces pays, qui représentent actuellement 40 % de tous leurs échanges. Cependant, ces échanges se heurtent souvent à de sérieux obstacles. En dépit d'importantes réformes, le niveau de protectionnisme des pays en voie de développement demeure élevé et s'est peut-être même accru dans les années 1990. Alors que les droits de douane des pays industriels applicables aux produits manufacturés, y compris les textiles et l'habillement, se situent actuellement autour de 8 % ceux des pays en voie de développement sur les mêmes articles sont en moyenne de 21 %. Un nouveau cycle de négociations multilatérales donnerait aux pays en voie de développement la possibilité d'abaisser en même temps que leurs voisins leurs droits de douane, ce qui leur permettrait de participer davantage à l'économie mondiale.

En dépit des avantages offerts par un nouveau cycle de négociations, certains pays en voie de développement éprouvent une grande inquiétude à ce sujet. La faiblesse des institutions, le manque de ressources et une absence générale d'expérience en matière de politique commerciale peuvent rendre difficile, pour les pays pauvres, l'exécution des obligations juridiques et

politiques importantes et parfois complexes qu'assument les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les Etats-Unis sont parfaitement conscients de ces difficultés et ils sont prêts à collaborer avec ces pays pour les aider à surmonter les obstacles à leur intégration au système commercial mondial.

L'ACCES AUX MARCHES

L'un des moyens les plus importants d'aider ces pays consiste pour nous à élargir leur accès à nos marchés. L'an dernier, les membres du Quad, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon et le Canada, ont décidé d'abaisser leurs droits de douane au profit des pays les moins avancés. En mai 2000, les Etats-Unis ont adopté la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique et renforcé leur Initiative en faveur du bassin Caraïbe. Ces deux programmes préférentiels, ajoutés aux améliorations de notre système généralisé de préférences et aux mesures d'ouverture des marchés prévues lors des négociations d'Uruguay, ont entraîné la suppression de la plupart des droits de douane et des contingents applicables aux produits des pays les moins avancés. Il s'ensuit que les importations américaines en provenance de ces pays ont augmenté de 50 % au cours des quatre dernières années.

Les programmes préférentiels au profit des pays les moins avancés ne sont cependant pas une panacée et ils n'atténueront pas considérablement la pauvreté mondiale étant donné que plus de 80 % des pauvres habitent dans des grands pays en voie de développement qui ne bénéficient pas de ces programmes, comme l'Inde, la Chine, le Pakistan et l'Egypte. La capacité commerciale de ces pays doit être renforcée pour leur permettre de s'affranchir de la pauvreté.

RENFORCER LA CAPACITE COMMERCIALE

Bon nombre de pays en voie de développement ont besoin d'aide pour acquérir une capacité commerciale suffisante. Les pays industriels et les institutions multilatérales doivent faire davantage pour accroître cette capacité, à l'intérieur de ces pays et entre eux, tout en incorporant le commerce dans des stratégies de développement économique générales et cohérentes.

Une façon d'accorder suffisamment d'importance au commerce dans le cadre de la politique de développement

économique consiste à inclure le commerce dans les plans de développement national et dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Lors de l'assemblée du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui a eu lieu au printemps dernier, cette dernière institution s'est engagée à inclure l'accroissement de la capacité commerciale de ces pays dans ses stratégies d'assistance et à soutenir les efforts faits par les emprunteurs pour incorporer l'accroissement de leur capacité commerciale dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Il s'agit de stratégies de développement économique établies par les bénéficiaires d'un allègement de la dette et examinées par la Banque mondiale.

Depuis 1996, l'OMC coopère avec les autres institutions multilatérales pour aider les pays les moins avancés à accroître leur capacité commerciale. Le Cadre intégré soutenu par le secrétariat de l'OMC coordonne les efforts des six principales agences internationales qui traitent du commerce et de l'assistance technique afin d'assurer la complémentarité de leurs programmes. Les Etats-Unis ont donné 200 000 dollars au Fonds fiduciaire pour le cadre intégré.

En 1995, l'OMC a créé un Fonds mondial pour aider les pays les moins avancés à participer activement ses travaux et à tirer profit des nouvelles possibilités offertes par ses accords relatifs au commerce international. En 2000, les Etats-Unis ont versé 1 million de dollars à ce fonds. En outre, ils ont récemment fourni 650 000 dollars à l'OMC pour aider de nombreux pays subsahariens à résoudre leurs problèmes avec cette institution ainsi que 640 000 dollars à la Banque mondiale pour un projet de recherche et de création d'institutions chargées d'élaborer des normes sanitaires et phytosanitaires et des normes techniques pour les produits africains.

Les Etats-Unis utilisent également leurs programmes d'aide bilatérale pour renforcer la capacité des pays en voie de développement dans le domaine commercial. Ces deux dernières années, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a apporté une contribution de 600 millions de dollars à ces programmes, qui répondent à une vaste gamme de besoins – du renforcement de la gestion des affaires publiques et de l'Etat de droit aux ateliers sur les négociations commerciales et à la politique de réglementation. L'incorporation de la libéralisation du commerce dans les stratégies d'un pays permet de mieux définir et exploiter les nouveaux domaines de croissance ouverts grâce à la libéralisation.

LA VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Les pays industriels comme les pays en voie de développement doivent accorder une plus grande attention et davantage de ressources à la valorisation des ressources humaines, principalement grâce à l'enseignement de base. L'éducation accroît la possibilité qu'ont les gens de faire des choix avisés; elle les dote d'outils supplémentaires pour lutter contre la pauvreté et de la souplesse nécessaire pour s'adapter au changement. Plus l'économie et les travailleurs d'un pays font preuve de souplesse, plus ce pays s'il libéralise ses échanges commerciaux peut profiter des possibilités de croissance créées par le libre-échange. Le président Bush a demandé au Congrès d'accroître de 20 % l'aide prévue pour les programmes d'éducation. Il a également demandé aux banques multilatérales de développement d'augmenter leurs fonds destinés au secteur de l'enseignement. L'éducation sera d'ailleurs l'un des principaux thèmes du sommet que le G8 doit tenir au Canada en 2002.

La réduction de la pauvreté exige un réel partenariat entre pays en voie de développement et pays industriels. Le progrès sera peut-être plus lent pour certains pays que pour d'autres, mais chaque jour qui passe est porteur de nouveaux espoirs. Et le commerce est l'un des phares qui éclairent le mieux la voie menant de la pauvreté à un développement durable. Des possibilités sans précédent s'offrent à nous de changer l'existence de la moitié des habitants de la planète qui vivent avec moins de 2 dollars par jour.

Comme le président Bush nous l'a rappelé, « ce que certains appellent la mondialisation est, en fait, le triomphe de la liberté individuelle à travers les frontières. Et elle promet d'affranchir des milliards de personnes de la maladie, de la sous-alimentation et du besoin. Voir la liberté régner non seulement dans le nouveau et dans l'ancien mondes mais sur l'ensemble de notre planète est une noble et grande perspective. »

La pauvreté est, à la base, l'absence de liberté. Le développement, en revanche, est le fruit de la liberté individuelle. Le libre-échange peut constituer un puissant moyen d'affranchir l'homme de la pauvreté et de favoriser le développement et la prospérité. □

□ METTRE FIN A LA PAUVRETE DE GRANDE AMPLEUR

Ian Vásquez, directeur du Projet sur la liberté économique dans le monde, de l'institut Cato

La croissance économique constitue la seule voie « capable de mettre fin à la pauvreté de grande ampleur », déclare M. Ian Vásquez, économiste de métier, qui soutient que les programmes de redistribution des ressources ou de réduction classique de la pauvreté sont restés relativement sans effet. Plus le degré de liberté économique est élevé, ajoute-t-il, plus la réduction de la pauvreté est importante. De l'avis de cet économiste, le fait d'étendre la protection du droit de propriété aux biens des pauvres serait l'une des stratégies les plus efficaces qu'un pays pourrait adopter pour combattre la pauvreté.

L'histoire ne nous laisse aucun doute : la croissance économique est, à elle seule, la mesure la plus efficace pour faire reculer la pauvreté. Les pays occidentaux l'ont compris vers 1820, lorsqu'ils ont brisé le moule de la croissance au ralenti et qu'ils ont ouvert une époque caractérisée par le relèvement spectaculaire du bien-être matériel des populations. Au cours du XIX^e siècle, le niveau de vie a triplé en Europe et quadruplé aux Etats-Unis, et il a progressé encore plus vite au siècle suivant. Ainsi la croissance économique a-t-elle supprimé la pauvreté de grande ampleur dans ce qu'on appelle aujourd'hui les pays industriels. La croissance a fait aussi reculer la pauvreté dans d'autres parties du monde : en 1820, environ les trois quarts des habitants de notre planète avaient moins de 1 dollar par jour pour vivre ; aujourd'hui, c'est 1 habitant sur 5 qui vit dans ces conditions.

L'examen de la situation à court terme confirme, lui aussi, que l'accélération récente de la croissance dans quantité de pays en développement a atténué la pauvreté, mesurée à l'aune du même critère. Au cours des 10 dernières années, le pourcentage des pauvres dans les pays en développement est passé de 29 à 24 %. Pour autant, le nombre des personnes qui vivent dans le dénuement reste résolument élevé, puisqu'il oscille aux alentours de 1,2 milliard. Ajoutons que, sur le plan géographique, la réduction de la pauvreté s'est avérée inégale.

La disparité des résultats a amené de nombreux observateurs à se demander quels facteurs, autres que la croissance, pouvaient faire reculer la pauvreté et si la croissance était suffisante, à elle seule, pour atteindre cet objectif. A cet égard, ils ont même remis en question le rôle des réformes axées sur l'économie de marché. Après tout, quantité de pays en développement n'ont-ils pas libéralisé leur économie à divers degrés au cours des 10 dernières années ?

Mais ce serait commettre une erreur colossale que de perdre de vue le principe de la croissance reposant sur les mécanismes du marché et de vouloir se concentrer sur les programmes de redistribution des ressources ou de réduction classique de la pauvreté, lesquels ont plutôt mal réussi à soulager le poids des détresses humaines. Il y a trois raisons à cela : le lien entre la croissance et le recul de la pauvreté est bel et bien solide, la liberté économique induit la croissance, et la plupart des pays en développement peuvent encore beaucoup faire pour soulager leurs habitants mal lotis, à condition d'adopter les mesures et les réformes institutionnelles qui s'imposent.

L'IMPORTANCE DE LA CROISSANCE

La physionomie mondiale de la réduction de la pauvreté n'a rien de surprenant. Elle correspond généralement au lien mis à jour dans une étude récente de la Banque mondiale consacrée à l'examen de la croissance de 65 pays en développement dans les années 1980 et 1990. La proportion des individus pauvres, définis comme étant ceux qui ont moins de 1 dollar par jour pour vivre, avait presque systématiquement diminué dans les pays qui avaient connu une période de croissance, alors qu'elle avait augmenté dans ceux qui avaient été marqués par les contractions économiques. Plus la croissance était rapide, ont constaté les auteurs de l'étude, plus la pauvreté reculait rapidement, et vice versa. Par exemple, un accroissement du revenu par habitant de l'ordre de 8,2 % se traduisait par une réduction du taux de pauvreté de l'ordre de 6,1 %. La contraction de 1,9 % de la production entraînait l'augmentation de 1,5 % du taux de pauvreté.

Ce lien explique pourquoi certains pays et certaines parties du monde s'en sont mieux tirés que d'autres. «Entre 1987 et 1998, fait observer l'économiste Martin Wolf, une seule zone géographique a été témoin de la diminution spectaculaire tant du nombre de pauvres que de la proportion de la population qui avait moins de 1 dollar par jour pour vivre. Cette zone, c'était l'Asie de l'Est. Or c'est aussi la seule zone qui ait connu la croissance systématique et rapide du revenu réel par habitant.»

Le taux élevé de croissance a permis à l'Asie de l'Est, au cours de cette période, de ramener la proportion de sa population pauvre de 26 à 15 % et de faire passer le nombre de ses habitants pauvres de 417 millions à 278 millions. La Chine, qui enregistre un taux de croissance de 9 % par an depuis 1979, l'année où elle a commencé à adopter des réformes axées sur l'économie de marché, a déjà fait sortir plus de 100 millions de personnes de l'ornière de la pauvreté. Et quand on considère le bilan de l'Inde au cours des 10 dernières années, pays dont le taux de croissance est aussi en progression, encore qu'il soit plus modeste, on se rend compte que la situation des pauvres s'améliore nettement dans les deux pays dont la population représente la moitié des habitants des pays en développement.

Ailleurs, les résultats sont moins encourageants, mais ils obéissent à la même logique. Le taux de pauvreté a augmenté en Europe de l'Est et en Asie centrale, où l'activité économique a accusé une chute brutale, alors qu'il est resté inchangé en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, où la croissance a été faible, voire négligeable.

Qui plus est, des disparités s'observent aussi à l'intérieur des zones géographiques. Ainsi, au Mexique, le taux de croissance par habitant, de l'ordre de 1,5 % au cours des années 1990, est-il resté sans effet sur la proportion des individus vivant dans la misère, alors que le Chili a ramené son taux de pauvreté de 45 à 22 % de 1987 à 1998, période au cours de laquelle il a connu un taux de croissance de 7 % en moyenne, selon l'Institut pour la liberté et le développement sis à Santiago.

De même, le Vietnam a surpassé tous les autres pays d'Asie du Sud. Avec un taux moyen de croissance de l'ordre de 6 % au cours des années 1990, il a réussi à ramener de 58 à 37 %, entre 1993 et 1998, la proportion de ses habitants vivant au-dessous du seuil de pauvreté. L'Ouganda présente un cas de figure identique : le taux de

croissance par habitant de plus de 4 % que ce pays a enregistré dans les années 1990 a entraîné la diminution de la proportion des habitants vivant au-dessous du seuil de pauvreté, celle-ci étant passée de 56 à 44 % entre 1992 et 1997. Le Centre d'étude des économies africaines, qui relève de l'université d'Oxford, a conclu que le recul de la pauvreté tenait presque entièrement à la croissance générale.

On ne saurait trop insister sur l'effet spectaculaire de la croissance, même là où les disparités du taux de productivité paraissent minimes. Par exemple, un économiste de l'université Harvard, M. Robert Barro, note que le revenu par habitant a progressé en moyenne de 1,75 % par an aux Etats-Unis entre 1870 et 1990, ce qui a placé les Américains à la première place au palmarès de la population la plus riche au monde. Si l'économie s'est développée à raison d'un point de pourcentage de moins seulement au cours de cette période, le revenu par habitant des Etats-Unis aurait été plus ou moins équivalent à celui du Mexique. Si la croissance avait été supérieure d'un seul point de pourcentage, le revenu moyen aurait atteint 60 841 dollars, soit trois fois le niveau actuel.

L'IMPORTANCE DE LA LIBERTE ECONOMIQUE

Ce n'est pas par hasard que l'Occident a pu échapper à la pauvreté. Les longues périodes de croissance soutenue ont coïncidé avec l'existence d'un climat généralement favorable à la libre entreprise et à la protection de la propriété privée. Aujourd'hui, les pays en développement détiennent un certain avantage. Qu'ils adoptent une politique économique libérale, et les pays pauvres verront en l'espace d'une génération le type de progrès que les pays riches ont mis un siècle à accomplir. Le taux de croissance pourra être élevé parce que les pays pauvres n'auront qu'à rattraper les pays riches au lieu de forger une nouvelle voie. Les études tant de la Banque mondiale que du Fonds monétaire international confirment que les pays, telle la Chine, qui ont libéralisé leur économie commencent effectivement à obtenir les mêmes résultats que les pays industriels.

L'étude empirique la plus complète sur le lien entre la politique économique et la prospérité est le rapport annuel de l'Institut Fraser consacré à la liberté économique dans le monde. Elle porte sur plus d'une vingtaine de composantes de la liberté économique, allant de la taille de l'administration publique à la politique monétaire et commerciale de 123 pays au cours d'une

période de 25 ans. Cette étude fait ressortir un lien solide entre la liberté économique et la prospérité. Dans le classement par quintile, les pays les plus ouverts au monde extérieur se targuent d'un revenu moyen par habitant de 19 800 dollars, contre 2 210 dollars dans ceux qui sont les plus fermés. En outre, les premiers jouissent d'un taux de croissance économique plus rapide que les seconds. La croissance par habitant dans les années 1990 était de 2,27% dans le quintile des pays les plus ouverts alors qu'elle était de -1,45% dans le quintile des pays les plus fermés.

De surcroît, l'étude de l'Institut Fraser a mis en évidence l'existence d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté et d'autres indicateurs du progrès. L'indice de la pauvreté de l'ONU révèle ainsi une corrélation négative avec l'indice de liberté économique retenu par l'Institut Fraser. Qui plus est, les habitants des pays situés dans la catégorie des 20% les plus ouverts sur le plan économique ont tendance à vivre environ 20 ans de plus que ceux des pays situés dans la catégorie des 20% les plus fermés. De même, la baisse de la mortalité infantile, le relèvement du taux d'alphabétisation, la diminution de la corruption et l'accès accru à l'eau potable sont tous associés à l'accroissement de la liberté économique. De fait, l'indice du développement humain de l'ONU, qui mesure divers aspects du niveau de vie, est en corrélation positive avec l'accroissement de la liberté économique.

Ces observations comportent d'impressionnantes ramifications pour les pauvres. Deux économistes, MM. Steve Hanke et Stephen Walters, ont examiné les principales études empiriques qui ont été réalisées sur le lien entre la liberté économique et la prospérité, et ils ont conclu qu'une augmentation de 10% de la première avait tendance à accroître le produit national brut par habitant à raison de 7,4 à 13,6%. Puisque les pays en développement peuvent encore considérablement augmenter leur degré de liberté économique, étant entendu que certains d'entre eux ont déjà libéralisé leur économie de 100% et plus au cours des 20 dernières années, on peut s'attendre à des répercussions non seulement sur le plan de la croissance, mais aussi sur tout un éventail d'indicateurs du développement humain. MM. Hanke et Walters ont ainsi constaté que l'espérance de vie augmentait d'environ 6% quand le revenu par habitant passait de 500 à 1 000 dollars. De fait, une croissance élevée crée la richesse qui permet aux pays d'investir dans la santé, l'éducation et les autres besoins de l'homme dont la satisfaction est essentielle au maintien de la croissance. Les fruits de la croissance ne sont pas

d'ailleurs répartis inégalement. De l'étude de l'Institut Fraser, il ne ressort aucune corrélation entre la liberté économique et les inégalités, et une étude de la Banque mondiale révèle que le revenu des habitants des pays faisant partie de la catégorie des 20% les plus pauvres augmentait proportionnellement à l'accroissement moyen du revenu.

VERS UNE REDUCTION PLUS EFFICACE DE LA PAUVRETE

Bien que l'effondrement de la planification centrale ait contraint beaucoup de pays dans les années 1990 à délaisser les politiques économiques de repli sur soi, la plus grande partie des pays en développement sont encore loin d'adopter un ensemble cohérent de mesures compatibles avec la liberté économique. Elle a beau avoir renoncé au communisme, la Russie figure néanmoins à la 117e place sur les 123 pays classés en ordre décroissant par l'Institut Fraser en matière de liberté économique. Même des pays, tels l'Argentine ou le Mexique, qui ont beaucoup fait pour libéraliser leur économie continuent de s'accrocher aux vestiges de leur politique antérieure, avec les conséquences dévastatrices pour les pauvres que l'on connaît. Par exemple, la crise du peso mexicain survenue en 1994-1995 a été provoquée par l'adoption, au cours d'une année électorale, de mesures monétaires et budgétaires fondamentalement incompatibles avec les principes de l'économie de marché.

On a tout à fait raison de prêter attention aux politiques macroéconomiques qui sont axées sur l'économie de marché, en particulier parce qu'elles font le jeu des pauvres. C'est particulièrement le cas de deux d'entre elles (la réduction de l'inflation et la diminution des dépenses), qui privilégient ces derniers de manière disproportionnée. En revanche, on s'est beaucoup moins intéressé aux réformes institutionnelles et à l'environnement microéconomique. Trois domaines se détachent sur le reste, à savoir l'Etat de droit, le degré de réglementation administrative et le droit de propriété des pauvres.

La liberté économique et le progrès supposent impérativement l'existence d'un système juridique qui soit capable de faire respecter les contrats et de protéger impartialement les personnes et leur droit de propriété. De fait, la pérennité d'une économie de marché (et des réformes qui y sont associées) repose essentiellement sur l'existence de l'Etat de droit. Malheureusement, ce principe brille par son absence dans la plus grande partie des pays en développement. Le rapport 2001 de l'Institut

Fraser sur la liberté économique dans le monde, qui comprend un indice détaillé de la liberté économique pour 58 pays, en tient cependant compte. Il en ressort que les pays d'Amérique latine sont à la traîne dans ce domaine. Les pays en transition, tels la Russie et l'Ukraine, figurent eux aussi parmi les derniers au classement. Si l'on disposait de données fiables concernant les pays africains, on retrouverait assurément ceux-ci dans le peloton de queue.

L'absence de l'Etat de droit s'avère particulièrement désastreuse pour les pauvres, non seulement parce qu'ils ont moins de moyens à leur disposition pour faire valoir leurs droits, mais aussi parce que l'Etat de droit est lié à la croissance économique. M. Robert Barro a créé un indice pour mesurer ce facteur en lui assignant une valeur de 0 à 6 et il a constaté que le taux de croissance d'un pays augmentait d'un demi-point de pourcentage à chaque fois que cette valeur montait d'un cran. Comme il permet de garantir des protections essentielles aux pauvres, d'assurer la pérennité d'un système d'échanges commerciaux et de promouvoir la croissance, l'Etat de droit pourrait bien constituer la composante la plus importante de la prospérité économique.

La question de la réglementation est un autre domaine particulièrement négligé et dans lequel la nécessité de la réforme se fait sentir. Ici encore, l'indice formulé par l'Institut Fraser révèle le caractère limité de la liberté d'exercer des activités commerciales et de tenter sa chance sur le marché. Les pays qui tenaient la lanterne rouge quand il était question de l'Etat de droit étaient également mal placés dans ce domaine. Pour se faire une idée du poids de la bureaucratie dans les pays en développement, il n'est qu'à considérer le cas du Canada, de la Bolivie et de la Hongrie. Selon une étude du Bureau national de la recherche économique, il faut patienter 2 jours, effectuer 2 formalités administratives et verser 280 dollars pour ouvrir une entreprise commerciale au Canada. En Bolivie, en revanche, un entrepreneur doit payer des droits d'un montant de 2 696 dollars, prendre son mal en patience pendant 82 jours ouvrables et remplir 20 formalités pour arriver au même but. En Hongrie, il faut compter 53 jours ouvrables, 10 formalités et 3 647 dollars. Obstacles coûteux, qui favorisent les grandes entreprises au détriment des petites, alors que ces dernières sont les plus grosses créatrices d'emplois, et qui poussent une partie importante de la population des pays en développement dans le secteur non structuré de l'économie.

La présence d'un tel secteur dans les pays en développement tient à un autre facteur de taille : la loi ne reconnaît pas aux pauvres le droit de propriété. Un économiste péruvien, M. Hernando de Soto, a montré que leurs biens n'étaient assortis d'aucune garantie parce que les pauvres ne détenaient pas de titre de propriété en bonne et due forme. Dans les zones rurales du Pérou, par exemple, la propriété de 70 % des biens des habitants pauvres n'est pas reconnue par l'Etat. L'absence de protection juridique empêche dans une grande mesure les pauvres de créer la richesse qui pourrait être à leur portée s'ils étaient autorisés à fonctionner au sein du cadre légal du marché. Comme leur droit de propriété n'est pas garanti, les pauvres ne peuvent pas obtenir de prêt, faute de nantissement, ni souscrire de contrats d'assurance et ils ont beaucoup de mal à faire des plans d'avenir.

En mettant fin à ce qu'il convient d'appeler une discrimination juridique, on donnerait aux pauvres les moyens de tirer pleinement parti de l'économie de marché et d'utiliser leurs biens considérables pour produire de la richesse. De fait, comme l'a montré M. de Soto, les pauvres possèdent effectivement des biens. Selon l'économiste péruvien, l'ensemble de leurs biens représente 40 fois la valeur de toute l'aide extérieure qui a été accordée depuis 1945. A Haïti, par exemple, la richesse accumulée des pauvres correspond à 150 fois le montant de tous les investissements étrangers que ce pays a reçu depuis son accession à l'indépendance, en 1804. Dans les quelques endroits où les pauvres peuvent obtenir un titre de propriété, les résultats ont été impressionnants. Au Pérou, par exemple, on a vu des entreprises se créer, la production augmenter, la valeur des biens s'accroître de 200 % et les pauvres accéder au crédit.

La réforme sociale la plus importante que puissent prendre les pays en développement consisterait donc à étendre la protection du droit de propriété aux biens des pauvres. C'est une réforme sur laquelle on a fait l'impasse dans le monde entier ou presque, alors qu'elle présente le double intérêt de toucher directement les populations pauvres et de produire des résultats spectaculaires pour des milliards de gens.

NE PAS PERDRE DE VUE L'ORDRE DE PRIORITE

Les pays qui ont éradiqué la pauvreté de grande ampleur y sont parvenus en suivant une politique propre à encourager la croissance économique. Or cette croissance doit se maintenir d'elle-même si on veut qu'elle se traduise par l'accroissement durable de la richesse. Il arrive que les mesures d'industrialisation forcée ou de développement induit par l'Etat débouchent sur l'accélération de la croissance, mais l'histoire montre que de tels épisodes sont suivis de périodes de contraction économique. En revanche, la liberté économique est étroitement liée à la croissance et à la prospérité à long terme. Heureusement, beaucoup de pays en développement se sont engagés dans cette voie ; leur économie progresse alors à grands pas et à vive allure, et les pauvres en retirent des avantages. Leur expérience pourrait servir d'exemple aux pays, majoritaires, dont l'économie reste encore semée d'entraves à de nombreux égards.

Tous les pays en développement peuvent faire plus pour stimuler la croissance. L'établissement de l'Etat de droit, la réduction des obstacles à l'esprit d'entreprise et à la concurrence et la reconnaissance du droit de propriété des pauvres constituent trois réformes qui dépassent le cadre des mesures de libéralisation déjà introduites dans de nombreux pays. Ces réformes contribuent non seulement à la croissance économique, mais aussi à sa capacité de faire reculer la pauvreté. Les responsables politiques des pays riches comme ceux des pays pauvres ne doivent pas perdre de vue les promesses de la croissance. Cette voie demeure la seule qui soit capable de mettre fin à la pauvreté de grande ampleur. □

Note : les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

❑ LES DONN AIDENT DAVANTAGE LES PAYS PAUVRES QUE LES PRETS, ET LEUR COUT EST LE MEME

Adam Lerrick, professeur d'économie à l'université Carnegie Mellon

Les banques multilatérales de développement devraient accorder des dons et non des prêts aux pays pauvres, estime M. Adam Lerrick, professeur d'économie à l'université Carnegie Mellon et directeur du Centre Gailliot de prospective.

M. Lerrick rejette l'argument selon lequel les dons épuiserait les ressources de la Banque mondiale. Les dons ne coûtent pas plus cher que les prêts, dit-il, car le critère de financement est le même si le montant de l'aide est identique. Les marchés financiers financeront, selon lui, les programmes de développement s'ils ont l'assurance que la Banque mondiale rémunérera leurs services.

M. Lerrick fut le principal conseiller du président de la commission consultative sur les institutions financières internationales qui a soumis au Congrès des Etats-Unis, en mars 2000, un rapport préconisant la réforme de ces institutions.

Partout dans le monde, la vue d'un enfant affamé cause aux gens bien nourris un malaise qu'aucun médicament antiacide ne saurait calmer. A une époque où l'électronique fait du monde un village, la salle de séjour est devenue un isoloir comme l'avait prédit dans les années 1950 Marshall McLuhan, le grand spécialiste des médias. Grâce à la télévision, le débat sur l'aide au développement ne se déroule plus seulement autour des tables de conférence des institutions multilatérales, mais dans les églises et dans la rue, entre autres.

S'abstenir d'aider les pays pauvres n'est plus une option. Tout le monde veut leur donner davantage. Mais comment accorder une aide judicieuse, efficace par rapport aux coûts, et s'assurer qu'elle profite directement aux pauvres? Et comment mettre fin plus simplement et de façon suivie aux emprunts nécessaires pour faire face au paiement annuel d'une dette croissante? Ces deux objectifs demeurent inaccessibles. L'initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ne constitue qu'une solution provisoire.

Dans l'ensemble, on n'a guère prêté attention au triste bilan de l'aide ou aux 50 années de gestion, par la Banque mondiale, de 500 milliards de dollars d'aide en provenance des pays industriels. D'après la Banque mondiale elle-même, moins de 1 projet sur 3 qu'elle finance dans les pays pauvres donne des résultats satisfaisants et durables. Quarante-deux pays pauvres ont actuellement accumulé 175 milliards de dollars de dette publique qu'ils sont manifestement incapables de rembourser, et tout ce qu'ils ont à montrer en contrepartie est une baisse de 25 % du niveau de vie de leur population depuis 1980.

POURQUOI DES DONN ?

Ce sont de telles statistiques qui ont amené le président Bush à proposer que l'on apporte un changement majeur à la composition de l'aide au développement, lors de la réunion des sept grands pays industriels (G7) qui a eu lieu à Gênes, en juillet dernier. Mettons fin aux prêts classiques que les pays pauvres sont dans l'impossibilité de rembourser, a-t-il dit. Accordons-leur plutôt des dons purs et simples pour financer l'amélioration fondamentale tant du niveau de vie de leur population que de leur infrastructure dont dépend leur passage de la pauvreté à la productivité.

Les dons ne sont pas nouveaux, mais ceux qui suivent ont été conçus pour être efficaces :

- des dons axés sur des projets dont les tâches sont facilement quantifiables, telles que la vaccination, l'alphabétisation, le traitement des eaux usées et l'électricité,
- des dons utilisés dans le cadre d'appels d'offre reposant en grande partie sur les capacités de fournisseurs du secteur privé et d'organisations caritatives,
- des dons prévoyant le partage des coûts entre donateur et bénéficiaire sur une échelle mobile, selon les besoins,

- des débours fondés uniquement sur une exécution du projet mesurée par un vérificateur des comptes indépendant. Aucun paiement en l'absence de résultat. Aucun transfert de fonds à des comptes en banque offshore, aucun projet motivé par la vanité, aucune acquisition d'avion à des fins personnelles.

Exemple : un pays dont le revenu par habitant est de 250 dollars et qui remplit les conditions requises pour bénéficier d'une aide composée à 90 % de dons décide que la vaccination de ses enfants contre la rougeole est un objectif souhaitable. Si la Banque mondiale en confirme la nécessité, le gouvernement fera un appel d'offres auprès d'agents du secteur privé, d'organisations non gouvernementales telles que les institutions caritatives, et d'organes du secteur public comme le ministère de la santé. Si l'offre la plus basse est de 5 dollars par vaccination, la Banque mondiale acceptera de payer 4,50 dollars (90 %) au fournisseur, par enfant vacciné. Le gouvernement sera responsable des 10 % restants, soit 0,50 dollar. Les paiements n'auront lieu que sur délivrance, par un agent indépendant de tous les participants, c'est-à-dire le gouvernement, la Banque mondiale et le fournisseur des vaccinations, d'une attestation de l'administration effective du vaccin aux enfants.

La Banque mondiale fournit maintenant son aide aux pays les plus pauvres par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement (IDA), qui propose 6 milliards de prêts par an à des taux d'intérêt pratiquement nuls à 72 pays dont le revenu par habitant est inférieur à 1 500 dollars. Parmi eux figurent les 59 pays les plus pauvres de la planète, dont les habitants ont moins de 2 dollars par jour pour vivre. Ces prêts représentent 33 % des prêts de la Banque mondiale.

Plus le pays est pauvre et plus il a besoin de dons. A l'heure actuelle, tous les pays bénéficiaires reçoivent les mêmes subsides de l'IDA, bien que certains d'entre eux, manifestement moins pauvres que d'autres, puissent obtenir des fonds au niveau local et sur les marchés financiers étrangers. Si tous les crédits de l'IDA étaient transformés en dons et si la composante « don » variait sur une échelle mobile selon les besoins – de 90 % pour les pays les plus pauvres à 50 % pour ceux qui sont sur le point d'être reclassés – on arriverait à une moyenne de 70 à 75 %, identique au niveau global actuel des subsides figurant dans les prêts, mais avec une répartition plus équitable de l'aide.

Les pays pauvres ne sont pas des spectateurs passifs à l'égard des dons. C'est à eux qu'il appartient de choisir les programmes, avec une obligation de paiement partiel qui ne peut se transformer en dette insoutenable. Ils sont maintenant à l'abri des risques. Les dons étant fonction de l'exécution du projet, il ne peut y avoir de débours sans avantages ni d'obligation financière suivie si le projet échoue. C'est le secteur privé qui encourt alors le risque de non-exécution.

REFUTATION DES ARGUMENTS DE L'OPPOSITION

L'opposition au passage aux dons repose sur l'argument fallacieux selon lequel les dons épuiserait les ressources de la Banque mondiale et priveraient celle-ci des moyens d'aider les pays pauvres, sauf si ces dons s'accompagnaient d'un apport énorme de nouveaux fonds – 800 millions de plus chaque année rien que de la part des Etats-Unis.

Il semblerait logique, si l'argent est donné au lieu d'être prêté, que les réserves finissent par disparaître. Mais il n'en est rien. Les dons peuvent fournir le même montant d'aide, rendre chaque dollar plus rentable, permettre aux pays les plus pauvres de s'affranchir de façon permanente de leurs dettes et mettre les contributions des pays donateurs à l'abri du risque de perte – sans pour cela diminuer le pool de financement et sans demander aux contribuables des pays industriels davantage d'argent que ce qu'exigent les programmes actuels.

Les dons ne seront pas plus coûteux que les prêts. Le critère de financement sera le même dans les deux cas lorsque le montant de l'aide sera identique. Les donateurs n'auront pas à donner davantage à moins qu'il ne souhaitent accroître leur aide.

L'IDA accorde actuellement des prêts sur 40 ans assortis d'un taux d'intérêt de 0,75 %. Ce taux pratiquement nul réduit la valeur de ces promesses de paiement à 27 centimes pour chaque dollar et se traduit en dons représentant 73 % de leur valeur. Un prêt dont la composante « cadeau » est de 73 % ne coûte pas plus qu'un don couvrant 73 % des frais d'un programme. Dans les deux cas, les pays bénéficiaires paient les 27 % restants. En quoi le fait de prêter 100 dollars et de réclamer le remboursement de 27 dollars diffère-t-il d'un don de 73 dollars ? Les prêts ont un coût caché car les emprunteurs des pays les plus pauvres les remboursent rarement.

La réduction des ressources financières due au non-remboursement des prêts dans un pool de prêts est toujours la raison avancée pour refuser le passage aux dons. Cette affirmation est démentie dans la pratique car de nombreux prêts ne sont jamais remboursés. La plupart des dettes sont simplement recyclées aux mêmes emprunteurs, et leur montant augmenté pour couvrir le paiement des intérêts. En définitive, de nombreuses dettes doivent être annulées, comme cela se passe dans le cadre de l'initiative PPTE qui couvre 41 des pays les plus pauvres. Qu'ils soient recyclés ou annulés, les prêts sont simplement des dons camouflés.

Il est inexcusable de continuer à défendre une forme d'aide désuète qui avait été conçue à une époque où les prêts directs étaient la seule possibilité. Les marchés financiers sont maintenant en mesure de fournir des fonds et ils sont disposés à accepter un risque qui décourageait autrefois le financement des projets dans les pays en voie de développement.

Le capital de la Banque mondiale resterait intact ; avec des dons, seul le revenu qu'il produit serait déboursé. L'ensemble des concours financiers des donateurs actuellement utilisé pour les prêts et les cycles futurs de contributions serait transformé en un fonds qui investirait sur les marchés financiers et qui produirait le revenu nécessaire pour assurer de façon suivie le paiement des services. Le bilan de l'IDA comporte déjà 108 milliards de dollars de contributions des pays riches, en partie sous forme de prêts et en partie sous forme d'apports en numéraire. Ces soldes de trésorerie, augmentés des futurs remboursements de dettes, seraient investis à un taux modéré de 8,25 % et produiraient 8,4 milliards de dollars destinés à l'octroi de dons chaque année, après déduction des frais administratifs.

Les pays pauvres ne seront pas obligés d'emprunter pour financer la réalisation de leurs projets. Au lieu de cela, le montant annuel de 8,4 milliards de dollars fera l'objet d'un effet multiplicateur sur les marchés financiers. Le financement de projets sera assuré au moyen de marchés de prestation de services dans le cadre desquels la responsabilité directe de la Banque mondiale sur la part du lion de chaque paiement réduira considérablement le risque encouru par les prêteurs. Ainsi, une somme identique de 108 milliards de dollars sera perpétuellement maintenue pour les programmes de développement en cours. Quand l'IDA passera des prêts aux dons sur une période de transition de 40 ans, le volume des programmes de développement et le montant des concours financiers apportés aux pays pauvres équivaldront à ce qu'auraient fourni les prêts classiques. Le non-remboursement d'anciens prêts réduirait les ressources, mais pas plus que dans le cadre des prêts.

La Banque mondiale va prochainement demander la reconstitution des ressources de l'IDA, comme cela se passe tous les trois ans. Le montant en est important : la dernière fois, il était de 11,5 milliards. Donner aux pays pauvres est un devoir permanent, tout comme l'utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Si les ministres des finances et les législateurs ajoutent une disposition prévoyant l'utilisation des dons lorsqu'ils verseront leurs nouvelles contributions, l'efficacité accrue de l'aide les encouragera peut-être à donner davantage en ayant bonne conscience. □

Note : les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

□ UN PARTENARIAT MONDIAL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Horst Köhler, directeur général du Fonds monétaire international

«Indubitablement, le FMI, la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds devront accentuer et mieux coordonner leur assistance technique à l'appui des stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique», affirme le directeur général du Fonds monétaire international, M. Horst Köhler.

A cet égard, il se félicite de la création de documents de stratégie de réduction de la pauvreté, initiative prometteuse qui donne aux pays en développement les moyens de concevoir leurs propres stratégies de développement en bénéficiant des conseils des institutions financières internationales. Pour que ces stratégies portent leurs fruits, explique-t-il, elles doivent s'appuyer sur la volonté de promouvoir la bonne conduite des affaires publiques, de développer les soins médicaux, l'éducation, l'agriculture et l'infrastructure, d'élargir l'intégration économique régionale et mondiale et de créer des partenariats entre l'Afrique, les institutions de développement, à l'échelon tant bilatéral que multilatéral, et le secteur privé.

Le présent article reprend le discours que M. Köhler a prononcé à l'occasion de la session du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations unies qui s'est tenue le 16 juillet 2001 à Genève.

La présente session se tient dans un climat économique difficile. La croissance se ralentit dans le monde entier. Simple embarras peut-être pour les pays industriels, ce sera en tout cas une source de difficultés pour quantité de pays en transition et de pays en développement aussi bien qu'un obstacle indiscutable dans la lutte contre la pauvreté mondiale. Certes, le cycle économique n'est pas au point mort, et il a même fallu procéder à de légères corrections pour contrer une exubérance excessive. Mais aujourd'hui, il appartient en particulier aux pays industriels de prendre les devants en vue de renforcer leurs perspectives de croissance soutenue, ce qui aura pour effet de relancer l'économie mondiale. Pour leur part, les pays en transition et les pays en développement doivent tenir le cap de la réforme structurelle et des politiques macroéconomiques judicieuses.

Le ralentissement de l'activité économique mondiale nous montre plus clairement que jamais combien les Etats sont interdépendants. Que cela nous serve d'avertissement : la prospérité des pays industriels ne pourra pas être soutenue en présence d'une pauvreté générale. L'intégration à l'économie mondiale est à l'origine de gains sans précédents sur le plan des revenus et de l'amélioration du bien-être des populations dans la plus grande partie du monde. Mais la prospérité a beau avoir le vent en poupe, il n'empêche : elle échappe à beaucoup trop de gens, et en particulier à la quasi-totalité de l'Afrique subsaharienne. Et qui pourrait se satisfaire de belles paroles sur la stabilité économique et la réduction de la pauvreté en l'absence d'une stratégie de lutte contre la pandémie de VIH/sida, thème même de la session extraordinaire des Nations unies tenue le mois dernier à New York?

Tous ces éléments mettent en relief la nécessité de formuler une démarche intégrée qui soit capable d'apporter une réponse aux questions critiques soulevées par la mondialisation. Une telle démarche doit tenir compte du fait que l'humanité tout entière a un seul monde en partage et elle doit jeter les bases d'une prospérité mieux répartie. Avant tout, la stabilité et la paix au XXI^e siècle passent par l'aboutissement de la lutte contre la pauvreté. En Afrique plus qu'ailleurs, les lignes de bataille sont clairement tracées.

Au cours de ma première année passée au FMI, j'ai eu l'occasion de me rendre deux fois en Afrique pour m'entretenir aussi bien avec des chefs d'Etat qu'avec des représentants du secteur privé et de la société civile, et d'avoir également des entretiens fréquents à Washington avec des responsables africains. J'en suis sorti absolument convaincu de l'extraordinaire diversité du continent africain, qui est accablé de difficultés, mais dont les possibilités sont considérables. En particulier, j'ai été frappé par la détermination des Africains, et en particulier des femmes, à travailler d'arrache-pied et à persévérer coûte que coûte, malgré les nombreux obstacles. Nous ne pouvons pas les laisser tomber. Je m'insurge résolument contre le cynisme et le pessimisme vis-à-vis de l'Afrique. Et je sais qu'il y a moyen d'aller de l'avant.

LA NOUVELLE INITIATIVE AFRICAINE

Aujourd'hui, l'occasion d'agir s'offre à nous. Des dirigeants africains s'emploient à formuler ensemble des stratégies à même d'accélérer la croissance économique et le développement et de sortir leur continent de l'ornière d'une pauvreté générale. Je me félicite tout particulièrement de la consolidation, au sein d'une nouvelle initiative africaine, du plan de « Renaissance de l'Afrique » (le plan MAP) et du plan Omega. Cette initiative s'insère résolument dans les principes fondamentaux qui veulent que ce soit aux Africains d'être les artisans des stratégies destinées à supprimer les obstacles nationaux à la croissance soutenue, de jouer un rôle moteur à cet égard et de rendre des comptes. Il s'agit là, à mes yeux, de la composante la plus importante de cette initiative.

La nouvelle initiative africaine s'organise autour de quatre éléments-clés.

- D'abord et surtout, elle témoigne de la prise de conscience indiscutable que la paix, la démocratie et la bonne conduite des affaires publiques constituent des conditions préalables aux investissements, à la croissance et à l'atténuation de la pauvreté.
- En second lieu, elle prévoit l'adoption de plans d'action destinés à développer les systèmes de soins médicaux et d'éducation, l'infrastructure et l'agriculture.
- En troisième lieu, elle mise à juste titre sur le secteur privé et sur l'intégration économique au niveau tant régional que mondial.
- Enfin, elle cerne des mesures concrètes de nature à rendre plus productifs les partenariats entre l'Afrique et ses partenaires dans le développement à l'échelon bilatéral, multilatéral et du secteur privé.

Dans mon esprit, tous ces éléments réunis forment la trame d'une démarche multiforme destinée à combattre la pauvreté en Afrique. Il me paraît particulièrement révélateur que la nouvelle initiative africaine trace les grandes lignes d'une structure organisationnelle concrète à l'appui de sa mise en œuvre. Il faut donc s'engager avec passion dans la voie de l'application de cette initiative, tout en veillant à éviter la bureaucratie et les querelles institutionnelles intestines puisque, au bout du compte, ce sont les gens, et non les organisations ou les institutions, qui doivent en recueillir les fruits. Je puis

vous assurer que le Fonds monétaire international (FMI) est prêt à mettre ses connaissances et ses ressources au service d'une telle démarche, dans un esprit de coopération, et à appuyer énergiquement cette conception et ce programme de travail d'origine africaine.

La nouvelle initiative africaine, je suis ravi de le constater, voit dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) un outil essentiel à l'aide duquel on peut imbriquer les priorités du continent dans les programmes nationaux d'atténuation de la pauvreté et coordonner l'appui de la communauté internationale. Voilà qui nous permet de faire fond sur l'expérience que nous avons acquise ensemble. Je suis moi-même convaincu que ces documents, au vu de l'accent qu'ils mettent sur la maîtrise des stratégies par les pays, sur le principe d'une participation largement représentative et sur l'angle économique et social, doivent continuer de servir de cadre à notre partenariat avec les pays africains. Ces documents sont encore en cours d'élaboration – ce n'est qu'au cours des quelques derniers mois que nous avons reçu les cinq premiers DSRP complets – mais les indications dont on dispose nous donnent à penser qu'ils porteront leurs fruits. La croissance se maintient, voire s'améliore, dans un certain nombre de pays, malgré une conjoncture mondiale difficile. Cette année, les dépenses pour la santé et l'éducation devraient progresser à raison d'environ 1 % du produit intérieur brut (PIB). Et en réponse aux appels des pays africains et des bailleurs de fonds, le FMI et la Banque mondiale ont commencé à préparer des évaluations d'impact social qui seront susceptibles d'être intégrées aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté. M. Jim Wolfensohn (le président de la Banque mondiale) et moi-même sommes déterminés à œuvrer de concert avec nos partenaires africains et la communauté des donateurs pour que les DSRP aient toutes les chances de réussir.

LE POTENTIEL DES DSRP

Certes, les dirigeants africains n'ont pas caché le lourd fardeau que ce processus fait peser sur leurs modestes capacités administratives. Indubitablement, le FMI, la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds devront accentuer et mieux coordonner leur assistance technique à l'appui des stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique. Pour sa part, le FMI se prépare à donner un coup de collier bien ciblé dans la perspective du renforcement des capacités dans les grands domaines de son ressort, et il contactera les principaux donateurs au cours des semaines à venir pour discuter avec eux les

moyens d'appuyer cette démarche. Il me paraît essentiel que le FMI fasse porter plus nettement son aide sur les domaines qui relèvent de ses compétences, et je me réjouis que la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement et la Banque africaine de développement se soient engagés dans la même voie. Nos actions se compléteront donc mutuellement. Et parallèlement à la mise en place de la nouvelle initiative africaine, le FMI sera prêt à apporter son concours aux organismes qui seront établis en vue d'en surveiller l'application.

Vers la fin de l'année, le FMI et la Banque mondiale procéderont à un examen approfondi du processus de formulation des DSRP et ils solliciteront à cette fin l'avis de leurs pays membres, des autres institutions internationales, des bailleurs de fonds et de la société civile. Cette démarche permettra certainement de cerner d'autres aspects susceptibles d'être améliorés. La procédure d'élaboration des DSRP, et ce n'est pas le moindre de ses avantages, resserre automatiquement la coordination entre les bailleurs de fonds, et nous sommes sensibles aux efforts déjà entrepris en ce sens par certains d'entre eux. Les donateurs qui ont à cœur le principe selon lequel les stratégies appartiennent aux pays et celui de l'efficacité de l'aide devraient accepter de redoubler d'attention pour que leur action serve véritablement les intérêts des Africains, en commençant par découpler l'aide, et de résister à la tentation de gérer dans le détail les situations en prenant leur pays comme point de référence.

De même, le respect du rôle des pays en tant que maîtres de leurs stratégies et de leurs priorités sous-tend l'action que nous avons engagée au FMI en vue de simplifier la conditionnalité. Celle-ci demeure essentielle, en particulier pour préserver le caractère renouvelable des ressources du FMI. Mais nous devons la réserver aux mesures qui sont indispensables aux objectifs macroéconomiques des programmes des pays et qui laissent à ceux-ci suffisamment de latitude pour opérer des choix conformes à leurs traditions politiques et culturelles. Je me félicite de constater que les pays africains ont pris sur eux de faire de la bonne conduite des affaires publiques un élément central de la nouvelle initiative africaine, parce que ce principe revêt un caractère essentiel pour attirer les investissements privés et pour faire en sorte que les maigres deniers publics soient utilisés à bon escient. Le FMI est prêt à discuter les coûts et les avantages des interventions et des contrôles du ressort des pouvoirs publics ainsi qu'à rechercher avec les

autorités nationales les moyens d'identifier de nouvelles façons de réduire les risques de gabegie et de corruption. De surcroît, forts de notre expérience dans le domaine des normes internationalement reconnues et des codes de pratiques judicieuses, nous continuerons d'aider les pays africains à renforcer la transparence et la responsabilité en matière de politique macroéconomique et financière aussi bien que sur le terrain des statistiques économiques.

Le FMI et la Banque mondiale mettent non seulement la procédure d'élaboration des DSRP, mais aussi leur assistance financière et technique, au service des pays africains qui s'efforcent de créer les conditions nécessaires au dynamisme du secteur privé : des institutions saines, un environnement juridique et économique prévisible et l'égalisation des chances. En outre, nous appuyons sans réserve les conseils d'investisseurs dans la mesure où ils facilitent l'engagement d'un dialogue constructif entre les dirigeants africains et les cadres supérieurs des sociétés nationales et internationales. Les hommes d'affaires ont ainsi davantage voix au chapitre et ils peuvent cerner les possibilités d'investissements, les principaux obstacles aux investissements privés et les moyens éventuels de les démanteler.

PREPARER LA VOIE A L'ACCROISSEMENT DES ECHANGES COMMERCIAUX

Plus que tout, l'Afrique a besoin d'accroître les échanges commerciaux, qui constituent la méthode d'auto-assistance la plus sûre. Le moment est enfin venu de donner aux pays africains libre accès aux marchés des pays industriels, en particulier dans les secteurs les plus importants pour les pays pauvres, tels les produits agricoles, les textiles et l'habillement. Ces domaines devraient être examinés de très près lors de la prochaine série de négociations commerciales multilatérales qui se dérouleront sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce. A l'instar du secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, je vois dans le protectionnisme un obstacle à la lutte contre la pauvreté et j'appelle de mes vœux la mise en route d'un nouveau cycle de négociations dans les meilleurs délais.

Une autre considération tout aussi importante, c'est que les pays en développement doivent supprimer leurs propres entraves au commerce. En Afrique, cette démarche doit s'inscrire dans le droit fil d'une action visant à la coopération et à l'intégration économiques régionales, ce qui devrait permettre de renforcer la compétitivité et d'attirer davantage d'investisseurs. Le

FMI s'est montré résolument solidaire de l'intégration commerciale et financière régionale, notamment au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), et il encourage l'harmonisation et la simplification des accords commerciaux sous-régionaux, qui sont complexes et qui ont tendance à se chevaucher. Nous continuerons d'apporter nos conseils et notre assistance technique dans les domaines de la fiscalité, des douanes et des pratiques commerciales. En outre, nous fournirons une assistance au développement tant de la surveillance régionale que de l'harmonisation et de la convergence des politiques macroéconomiques de façon à étayer l'intégration régionale en profondeur, la finalité même de la nouvelle Union africaine.

Il convient de considérer la réalisation par les pays industriels de l'objectif qui consiste à augmenter l'aide publique au développement pour qu'elle représente à 0,7 % de leur produit national brut (PNB) comme un investissement dans la paix et la prospérité à travers le monde. Ils se sont engagés à atteindre cet objectif au cours de la présente décennie, alors que l'aide publique au développement ne représente aujourd'hui que 0,24 % en moyenne de leur PNB. Rien que la première année, c'est plus de 10 milliards de dollars supplémentaires qui se trouveraient ainsi dégagés, soit le montant jugé nécessaire par M. Kofi Annan pour mettre en route un programme de grande envergure de prévention et de traitement du VIH/sida. En outre, il conviendrait de faire bénéficier davantage les pays les plus pauvres d'une aide accrue ; il est en effet alarmant de constater que les pays les moins avancés reçoivent seulement le cinquième de l'aide publique au développement.

ALLEGER LE FARDEAU DE LA DETTE

Par ailleurs, l'allègement de la dette fait partie intégrante de la vision d'ensemble destinée à faire reculer la pauvreté. Le FMI et la Banque mondiale ont été le fer de lance d'une action engagée dans le contexte de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et qui a déjà permis de réduire l'endettement de 19 pays d'Afrique à hauteur de 25 milliards de dollars, ce qui a diminué de moitié environ leur rapport du service de la dette et des exportations (celui-ci étant passé de 18 % en 1998-2000 à environ 9 % en 2001-2005). Le montant des économies budgétaires qui découlent ainsi de ces mesures d'allègement en faveur des PPTE oscille entre 1 et 2,5 % du PIB : autant dire que les dépenses en faveur des

pauvres sont susceptibles d'être considérablement augmentées.

Il y va de l'intérêt des PPTE eux-mêmes, j'en suis convaincu, de documenter l'emploi qu'ils font des ressources ainsi dégagées de façon à montrer à leur population, et à la communauté des donateurs, qu'elles servent effectivement à faire reculer la pauvreté. Nous mettons tout en œuvre pour que les autres pays admissibles puissent à leur tour bénéficier de telles mesures. A cet égard, nous redoublerons d'efforts pour répondre aux besoins particuliers des pays qui se remettent d'un conflit, notamment en accordant des bonifications d'intérêts pour les prêts d'urgence que nous consentons dans cette situation. De même, je me félicite de la décision prise par le G7 et par divers pays donateurs d'annuler la totalité de leurs créances dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE.

Pour autant, nous devons clairement indiquer que l'allègement de la dette ne constitue pas une panacée. Le crédit demeure un élément indispensable du développement économique et c'est pourquoi, à long terme, il est essentiel que les pays pauvres gagnent la confiance des investisseurs, qui doivent les savoir capables de rembourser leurs emprunts et disposés à le faire. Aussi le FMI continuera-t-il d'œuvrer étroitement avec la Banque mondiale et les autres partenaires en vue d'aider les pays africains à créer sur leur territoire un secteur financier robuste et à s'intégrer aux marchés financiers internationaux.

Le FMI participe activement au processus préparatoire de la conférence sur le financement du développement (fixée au mois de mars 2002 à Mexico), dont il attend de très bons résultats. Le rapport du secrétaire général au comité préparatoire et le rapport Zedillo (sur le financement du développement) constituent un bon point de départ dans cette voie. J'ai toute confiance que cette conférence laissera une empreinte concrète sur l'atténuation de la pauvreté en Afrique, et dans l'ensemble du monde, en se concentrant sur deux domaines. En premier lieu, elle s'emploiera à cerner les lacunes du cadre institutionnel axé sur la lutte contre la pauvreté tout en tirant le meilleur parti possible des mécanismes existants. En second lieu, elle s'efforcera de convaincre davantage de pays, et en particulier davantage de pays industriels, de prendre les mesures qui s'imposent sur le plan du commerce et de l'aide.

Par ailleurs, je demeure convaincu de la nécessité qu'il y a de se doter d'un système concret, constructif et transparent destiné à surveiller l'évolution des progrès et à coordonner l'ensemble de nos activités axées sur la réalisation de nos objectifs internationaux de développement. M. Wolfensohn et moi-même avons déjà commencé d'aborder cette question avec M. Kofi Annan. Mais le temps presse, et il faut hâter le pas. Le processus des DSRP est maintenant bien lancé et il devrait servir de trame à la surveillance des mesures que les pays pauvres prennent à titre individuel en vue de combattre la pauvreté. De son côté, l'Organisation de coopération et de développement économiques travaille à la mise en place d'un dispositif de suivi de la distribution des aides des grands pays industriels, notamment dans le domaine de l'accès aux marchés, de l'aide, de l'allègement de la dette et du renforcement des capacités. Par ailleurs, il convient d'adopter un cadre général, de partager les responsabilités et de mettre au point des mécanismes propres à assurer le suivi des autres composantes du soutien de la communauté internationale, par exemple en vue du contrôle du commerce des armes et de la répression du trafic des stupéfiants. Bien évidemment, l'Organisation des Nations unies constitue un cadre tout désigné pour procéder à l'évaluation globale de la situation.

Loin de moi l'idée de vouloir sous-estimer l'ampleur de la tâche qui nous attend tous tandis que nous cherchons à promouvoir le développement durable et à réduire la pauvreté en Afrique. La vision et le programme de travail qui émanent de l'Afrique nous offrent l'occasion de faire un pas décisif dans cette voie. C'est une occasion que nous ne pouvons pas laisser passer. Le FMI fait partie de la famille de l'ONU. Nous sommes déterminés, sur la foi de notre mission et de notre expertise, à œuvrer en étroite collaboration avec vous tous pour concrétiser cette vision. □

Note : les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

□ LA DEMOCRATIE, LES PRINCIPES DE GOUVERNEMENT ET L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

John Sullivan, directeur général du « Center for International Private Enterprise »

On aurait tort de croire que l'économie de marché apparaîtra du jour au lendemain pour peu que l'Etat cesse d'intervenir dans l'économie, affirme M. John Sullivan, qui dirige le « Center for International Private Enterprise ». C'est aux institutions publiques et aux organismes d'auto-réglementation qu'il incombe de veiller à ce que les règles soient équitables, qu'elles s'appliquent à tous, qu'elles s'accompagnent de mesures coercitives et qu'elles s'exercent dans la transparence. Quant aux milieux d'affaires, ajoute-t-il, il leur revient de commencer par supprimer la corruption qui nuit aussi bien à la croissance économique qu'à la réduction de la pauvreté.

Depuis le début des années 1980, on observe une tendance sans précédent à la démocratie et à l'économie de marché. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire pour consolider cet acquis et préparer les pays aux réalités politiques et économiques du XXI^e siècle, dont la mondialisation. La stabilité politique et économique est menacée même dans les démocraties établies de longue date, comme en Colombie, au Pérou et au Venezuela. D'autres pays, tels la Turquie, l'Indonésie et l'Ukraine, sont soumis à des pressions intenses tandis qu'ils s'efforcent d'établir l'Etat de droit au sein de leur société.

L'histoire contemporaine montre que les pays les mieux équipés pour affronter la mondialisation sont ceux qui se sont dotés d'un régime démocratique et respectueux des lois du marché. Trois aspects de la démocratie se sont révélés indispensables au développement économique et social à long terme.

- Un régime démocratique stable est le meilleur garant de la stabilité politique, laquelle est essentielle à la croissance économique à long terme.
- Les pratiques démocratiques, telles la transparence et l'obligation de rendre compte, sont indispensables au maintien d'une administration publique efficace et sensible aux besoins de ses administrés ainsi qu'à l'efficacité et à la prospérité de l'économie.

- Dans une économie de marché, les affaires ne peuvent prospérer en l'absence de codes juridiques et d'une réglementation bien conçus et renforcés par la primauté du droit.

CONSOLIDER LES PRINCIPES DEMOCRATIQUES DE GOUVERNEMENT

L'expérience accumulée au cours des années 1980 et 1990 le prouve bien : faute d'intégrer les pratiques démocratiques de gouvernement à l'ensemble des réformes économiques, c'est tout le programme de réformes que l'on compromet gravement. Pendant une bonne partie des vingt dernières années, il était de bon ton de se réclamer du « consensus de Washington », programme de réformes fondé sur la stabilisation macroéconomique, la réforme budgétaire et diverses autres modifications de la politique économique. Or l'évolution des événements, en particulier en Europe de l'Est et centrale ainsi qu'en Indonésie et en Argentine, révèle les limites d'une telle stratégie. Il convient en effet de porter une attention égale aux institutions clés du pays en question et à la façon dont les pouvoirs publics prennent leurs décisions. Lorsqu'on veut instaurer la démocratie et l'économie de marché, il faut commencer par s'assurer que les règles du jeu sont transparentes et qu'elles s'appliquent équitablement à tous.

On trouve le fondement intellectuel des démarches visant à élaborer un programme de réformes démocratiques plus représentatif et plus complet dans les travaux de MM. Ronald Coase et Douglass North, auteurs du concept de la nouvelle économie institutionnelle, qui leur a d'ailleurs valu un prix Nobel. La perspective institutionnelle repose sur un principe que l'on peut résumer simplement de la façon suivante : les règles appliquées déterminent les résultats obtenus. Dans un style plus soutenu, on pourrait dire que le succès ou l'échec de toute tentative destinée à assurer un passage durable à un régime démocratique et à l'économie de marché dépend de la conception et du fonctionnement du cadre institutionnel.

Pour illustrer l'importance des institutions, je me propose de donner un aperçu de trois mythes répandus qui ont trait au lien entre l'Etat et l'économie de marché. Le premier, c'est de croire qu'on a affaire à une économie de marché dès que le secteur privé forme une part importante de l'économie. Or l'histoire a maintes fois prouvé qu'il n'en était pas nécessairement ainsi. Les Philippines, du temps de Ferdinand Marcos, et l'Indonésie, sous Suharto, sont des exemples classiques d'une économie capitaliste et fondée sur l'entreprise privée. Pour autant, ce n'étaient pas des économies de marché. Les économistes parlent de comportement de maximisation de la rente pour caractériser ce genre de comportement. Les non-initiés préfèrent les termes de « corruption » et de « népotisme ». Plus le degré de corruption systémique est élevé dans un pays, moins l'économie fonctionne conformément aux lois du marché.

L'économie de marché peut revêtir toutes sortes de formes, et les structures institutionnelles diffèrent clairement d'un pays à l'autre. Mais toutes les économies de marché ont une caractéristique en commun : elles reposent sur le principe de la concurrence et de l'égalité de tous les participants devant les règles. Seule une démocratie pleinement opérationnelle peut assurer le maintien à long terme d'un tel système de fonctionnement.

Le deuxième mythe est ancré dans une idée fautive, celle que les milieux d'affaires ou le secteur privé en général constituent un bloc monolithique homogène qui est soit contre, soit pour certaines politiques ou certains dirigeants. Il n'en est rien. La plupart des pays comptent divers milieux d'affaires qui ont chacun leurs propres intérêts et objectifs. Dans l'économie d'un seul pays peuvent se côtoyer le secteur public, le secteur privé et le secteur marginal ou non structuré. Le secteur privé peut regrouper des sociétés et des chefs d'entreprise qui opèrent essentiellement dans le contexte du commerce international, tandis que d'autres produisent exclusivement pour le marché intérieur. De toute évidence, ces deux groupes ne verront pas toujours les décisions des pouvoirs publics du même œil. Ils ne seront pas nécessairement favorables aux réformes axées sur l'économie de marché non plus.

Les entreprises qui se retranchent derrière des barrières commerciales protectionnistes (et qui sont étroitement liées à l'Etat, dont elles retirent des avantages) tendent à préférer le statu quo. Souvent, elles frappent par leur côté franchement anti-démocratique. A l'inverse, les entreprises qui n'ont pas la cote auprès des pouvoirs

publics, les petites sociétés et celles qui participent au commerce international sont souvent les premières à réclamer des changements. Au vu de la diversité des milieux d'affaires, elles gagneraient à former des partenariats avec des associations de chefs d'entreprise, des groupes de réflexion, des fondations et d'autres organismes qui sont acquis au principe d'une économie ouverte et d'un régime politique démocratique.

Le troisième mythe est le plus dangereux. Il repose sur la conviction que l'économie de marché apparaîtra spontanément pour peu que l'Etat cesse d'intervenir dans l'économie. La vérité est tout autre. Si l'on veut pouvoir compter sur une robuste économie de marché, l'Etat doit établir des règles et des lois systématiques et équitables. Il incombe ensuite aux institutions publiques et aux organismes d'auto-réglementation de veiller à leur application. A titre d'exemple, je citerai la mise en place d'une surveillance bancaire crédible et équitable.

En l'absence de règles et de structures juridiquement contraignantes et applicables à tous, c'est l'anarchie qui triomphe. Les affaires se résument à un simple « capitalisme de casino » au sein duquel les investissements présentent le caractère aléatoire des mises sur le tapis vert : tout au plus peut-on espérer que les gens tiendront parole, que les sociétés disent la vérité, que les salariés seront payés et que les dettes seront remboursées.

L'AIDE EXTERIEURE ET LE DEVELOPPEMENT

Il est essentiel de bien saisir le lien entre les divers ministères, les associations de chefs d'entreprise, la société civile et les institutions du marché. Les programmes d'aide extérieure qu'administrent les pays donateurs et les institutions financières internationales doivent viser des objectifs concrets, dont voici quelques exemples :

- appuyer l'adoption des lois et des institutions nécessaires à une économie ouverte et libérale, y compris en ce qui concerne le droit de propriété, la législation antitrust et la concurrence, le secteur bancaire et les normes comptables ;
- accroître la participation des citoyens à la vie politique en donnant aux associations d'hommes d'affaires et à d'autres éléments de la société civile les moyens de participer à la prise des décisions au quotidien ;

- créer des systèmes ouverts de retour de l'information à l'administration publique de façon à faciliter la communication entre la société et l'Etat, notamment au moyen d'auditions parlementaires, de commissions chargées de passer en revue les questions de réglementation et de groupes consultatifs de citoyens ;
- encourager les organisations bénévoles privées et la liberté d'association ;
- mobiliser la population pour qu'elle comprenne et soutienne les droits, les libertés et les obligations essentiels à un système démocratique d'entreprise privée ;
- encourager l'esprit d'entreprise en créant des incitations à l'innovation, à l'épargne, à l'investissement et au lancement de nouvelles entreprises ;
- simplifier les systèmes de conformité aux lois et aux règlements de façon à permettre aux microentreprises et aux petites entreprises de s'insérer dans le secteur structuré de l'économie et dans le courant principal de la population ;
- donner à tous les éléments de la société civile un accès élargi aux informations commerciales et économiques nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions en toute connaissance de cause.

RENFORCER LE ROLE DES ASSOCIATIONS DE CHEFS D'ENTREPRISE

Parce qu'elles plaident la cause du secteur privé, les associations de chefs d'entreprise jouent un rôle vital dans les pays industriels pour ce qui est d'encourager la bonne conduite des affaires publiques et la prise de décisions judicieuses. Dans la plupart des économies de marché naissantes, en revanche, ces associations commencent tout juste à comprendre que « l'union fait la force » et pourquoi il est dans leur intérêt de promouvoir les pratiques démocratiques. Il importe en particulier de mobiliser les petites et moyennes entreprises pour disposer d'une masse capable d'induire les réformes.

Dans ce contexte, il faut souligner l'importance que revêt la mise en place d'un programme commercial et industriel d'envergure nationale qui identifie la réforme de la politique générale comme l'objectif prioritaire à court terme du monde des affaires. Un tel programme cerne les réformes qui s'imposent au niveau des lois et de la réglementation et il suggère des moyens concrets d'en

assurer l'adoption. La participation forme sa clé de voûte. Les programmes qui ont été élaborés dans des pays aussi divers que l'Egypte, le Paraguay, Haïti et le Nigeria ont tous obéi à la même logique de développement :

- réunions entre membres dans des assemblées transparentes en vue d'identifier les obstacles à la croissance des entreprises et à la création d'emplois,
- analyse des politiques et formulation de recommandations,
- sollicitation de l'avis des intéressés par l'intermédiaire des organes d'information,
- élaboration de programmes de réformes,
- communication du programme,
- présentation du programme au président et aux principaux ministres dans le cadre d'une réunion nationale,
- action menée sans relâche auprès du gouvernement et du corps législatif.

L'Association nigériane des chambres de commerce, de l'industrie, des mines et de l'agriculture (NACCIMA) s'emploie depuis plusieurs années à coordonner les réformes économiques au moyen d'un tel programme. En 1999, cette tâche a pris une dimension capitale tandis que le pays, qui venait de rejeter le régime militaire en place depuis des années, se débattait pour créer un régime véritablement démocratique. Quand on sait les pressions que l'équipe de transition politique a exercées sur elle et quand on considère que la crise économique se poursuit, on ne peut qu'admirer le ressort de la NACCIMA qui a pu, dans des conditions extrêmement difficiles, élaborer et diffuser son programme commercial et industriel d'envergure nationale.

Au Malawi, l'Association nationale des femmes chefs d'entreprise (NABW) a orchestré une campagne nationale destinée à présenter les doléances de leurs adhérentes et à revendiquer le droit à la réparation des torts qu'elles subissaient. La NABW a tenu des assemblées régionales dans tout le pays dans le but de cerner les plus grosses difficultés auxquelles se heurtaient les femmes d'affaires, notamment sur le plan de l'accès à l'information et au crédit. Les renseignements qu'elle a ainsi recueillis lui ont fourni la trame de son programme commercial et

industriel national et de son action auprès du gouvernement à l'appui de changements législatifs propres à donner un coup de fouet à la croissance des entreprises du Malawi ayant une femme à leur tête.

DEMANTELER LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS A LA PARTICIPATION

Les membres du secteur non structuré produisent des biens légitimes, alors qu'ils ne possèdent ni permis en bonne et due forme ni statut juridique parce qu'ils n'ont pas suffisamment de ressources pour se conformer à l'ensemble lourd et excessif de la réglementation, le prix à payer pour avoir le droit de participer au secteur structuré de l'économie. Dans beaucoup de pays, le secteur marginal peut assurer jusqu'à 50% de l'économie officielle. Les entrepreneurs sont souvent tenus à l'écart du secteur structuré et de la vie politique, parce qu'ils travaillent dans des activités à faible revenu et à faible croissance. La présence d'un secteur non structuré de grande ampleur et qui se développe révèle l'existence de failles fondamentales de l'administration publique et elle prouve que l'économie de marché reste à créer.

M. Hernando de Soto, de l'Institut pour la liberté et la démocratie (ILD), au Pérou, fut l'un des premiers à reconnaître les difficultés que présente le secteur non structuré pour les réformes politiques et économiques. C'est la non-garantie du droit de propriété, affirme-t-il, qui condamne des millions de personnes à la pauvreté et qui les écarte de la vie politique de leur pays. Les travaux innovateurs de M. de Soto ont littéralement bouleversé la nature du débat sur l'économie de marché et la démocratie. Avec ses collègues de l'ILD, il s'emploie à mettre en place les institutions de l'économie de marché dans des pays aussi divers que l'Égypte, le Mexique et les Philippines, et c'est bientôt vers la Russie qu'il tournera son attention.

COMBATTRE LA CORRUPTION POUR DEFENDRE LES PRINCIPES DEMOCRATIQUES

Les milieux d'affaires des pays en développement se rendent compte que la corruption leur coûte cher et qu'ils doivent trouver les moyens de l'éradiquer. Non seulement elle nuit au monde des affaires et à la population des pays en développement sur le plan économique, mais elle exerce aussi un effet déstabilisateur sur la démocratie et le bien-être général des Etats. Combattre la corruption, c'est se donner les moyens de s'engager dans la voie de réformes multiples et d'améliorer le fonctionnement des affaires publiques.

En Equateur, l'Association nationale des entrepreneurs (ANDE) a créé un programme de recherche et de défense de ses intérêts qui vise à éliminer les situations susceptibles d'ouvrir la porte à la corruption. L'ANDE concentre son attention non pas sur des cas particuliers de corruption survenus dans le passé ni même sur des groupes précis, mais plutôt sur la nécessité de mettre en route des réformes propres à imprimer une nouvelle direction aux milieux d'affaires et à instituer des principes honnêtes de gouvernement.

Les études de l'ANDE montrent que quelque 92 250 règles juridiques ont vu le jour depuis la fondation de la République de l'Equateur, voilà maintenant plus de 160 ans, et que 52 774 étaient encore en vigueur en 1997. La multiplication des lois et des règlements confus, contradictoires ou qui se chevauchent est à l'origine de la création d'un climat juridique pour le moins chaotique, ce qui signifie que leur application est laissée à la discrétion des bureaucrates. Comme l'Equateur est un pays qui se réclame d'un code civil, ses tribunaux n'ont pas compétence pour régler les conflits de lois ni pour faire jurisprudence. L'ANDE préconisa donc la création d'une commission judiciaire qui serait composée de sept membres et dont la mission consisterait à s'acquitter de cette tâche. Elle plaida tellement bien sa cause que la nouvelle Constitution de l'Equateur prévoit la création d'une telle commission.

Une autre façon de combattre la corruption consiste à donner aux médias davantage de facilité pour qu'ils exercent leur vigilance. Le «Center for International Private Enterprise» a organisé à l'échelle de toute l'Amérique latine un réseau de 500 journalistes, connu sous son sigle espagnol PFC («Journalistes contre la corruption»), pour soutenir ceux qui effectuent des enquêtes visant à dénoncer la gabegie et les comportements contraires à l'éthique dans l'administration aussi bien que la corruption dans tous les secteurs de la société. Le PFC se met au service des journalistes et des organismes qui les soutiennent. Il encourage la conduite d'enquêtes et les reportages sur la corruption, prête son assistance dans ce domaine et plaide la cause des journalistes qui sont victimes de représailles. En 2000, c'est à la suite des protestations du PFC que deux journalistes mexicains qui faisaient des reportages sur la corruption et le trafic des stupéfiants au sein de la police ont été rapidement libérés.

ENCOURAGER DE BONS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans la lutte contre la corruption, un autre angle d'attaque consiste à encourager les entreprises à prendre des mesures au niveau de l'offre. Depuis les scandales très médiatisés qui ont émaillé les crises financières russe et asiatique, la question du rôle des entreprises sur ce terrain occupe le devant de la scène dès qu'on ouvre le dossier de la réforme dans les pays en développement et en transition. Si l'on a tiré un enseignement de ces crises, c'est bien que les lacunes ou l'inefficacité des techniques de gouvernement d'entreprise risquent d'exposer les établissements en cause aux pires échecs, ce qui peut avoir des répercussions sur l'ensemble de la société. De fait, les faux pas des entreprises peuvent se révéler aussi dévastateurs qu'un grand choc économique. Comme le fit remarquer l'ancien gouverneur de la Banque de Thaïlande, M. Chatu Mongol Sonakul: «La crise financière asiatique a montré que les économies qui péchaient par manque de transparence, de responsabilité des conseils d'administration et de reconnaissance des droits des actionnaires pouvaient s'effondrer très vite lorsque les investisseurs perdaient confiance, quand bien même elles avaient les reins solides au départ.»

Même les pays qui ne comptent qu'un petit nombre de grandes sociétés gagneraient à se pencher sur la question des principes du gouvernement d'entreprise, puisque celle-ci commence à faire l'objet d'adaptations dans la perspective des besoins des entreprises familiales. Le problème se pose de manière encore plus aiguë dans les entreprises privatisées et dans celles qui continuent de relever du secteur public. Le fait de veiller à l'application de normes judicieuses dans le domaine du gouvernement d'entreprise renforce considérablement la confiance du public dans l'intégrité de la privatisation et il donne aux pays toutes les chances d'obtenir le meilleur rendement possible des investissements nationaux.

CONCLUSION

La lutte contre la corruption, l'encouragement du gouvernement d'entreprise, le renforcement des associations de femmes chefs d'entreprise et le démantèlement des obstacles à la participation au secteur structuré ont créé de nouvelles occasions d'agir. Chaque étape devient le point de départ d'une nouvelle action en faveur des réformes visant à libéraliser l'économie et de l'adoption de pratiques démocratiques. Un gouvernement d'entreprise de qualité nécessite la présence d'un cadre institutionnel lié au marché aussi bien que l'application de pratiques commerciales judicieuses et ancrées dans des principes démocratiques. De même, en veillant à ce que les femmes et les chefs d'entreprise de condition modeste aient accès au système commercial et industriel à titre tant de participants que de dirigeants, on peut favoriser l'implantation de l'économie de marché pour tous, et pas seulement pour un petit nombre de privilégiés.

Comme le dit un jour M. Roque Fernandez, ancien ministre argentin des finances, à l'esprit brillant, «la guerre froide est finie, et l'université de Chicago a gagné». Il faisait allusion aux programmes de réformes économiques libérales qui étaient mis en place un peu partout en Amérique latine et dans le reste du monde sous l'égide de cette université. J'ai bon espoir que nous pouvons ajouter à cette démarche de nouvelles dimensions d'importance critique en y introduisant un programme élargi et profondément démocratique qui soit fondé sur la transparence, l'obligation de rendre compte, la reconnaissance du droit de propriété et d'autres règles fondamentales dont peuvent se réclamer les entreprises et les Etats. □

Note: les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

❑ LES FACETTES DE LA PAUVRETE, DANS LES ZONES RURALES ET DANS LES VILLES

David Satterthwaite, directeur du Programme des établissements humains, de l'Institut international pour l'environnement et le développement

Définir la pauvreté en fonction du revenu des individus, c'est faire l'impasse sur les nombreuses formes de dénuement qui caractérisent ce phénomène tant dans les villes que dans les zones rurales; de ce point de vue, les pays et les organisations multilatérales sous-estiment le nombre de personnes qui sont prises dans l'étau de la pauvreté et la détresse dans laquelle elles vivent. Qui plus est, ajoute M. David Satterthwaite, de l'Institut international pour l'environnement et le développement, dont le siège est à Londres, le seul critère du revenu ne constitue pas une base suffisamment solide pour élaborer des programmes capables de combattre ce fléau.

Qu'ils cherchent à se loger ou à gagner de l'argent, les pauvres habitant dans les villes sont souvent poussés à vivre en marge de la légalité du fait des multiples lois, règles et règlements qui régissent l'utilisation des sols, les entreprises, les bâtiments et les produits, poursuit M. Satterthwaite. Les programmes destinés à atténuer la pauvreté, dans les agglomérations urbaines comme dans les zones rurales, devraient donc refléter la diversité et la complexité inhérentes aux diverses situations locales.

Les mesures traditionnelles de la pauvreté cherchent à déterminer si les individus ou les ménages ont suffisamment de vivres à leur disposition ou suffisamment d'argent pour s'en procurer. Dans le meilleur des cas, toutefois, elles ne reflètent qu'une compréhension partielle du sujet et aboutissent à l'élaboration de programmes de réduction de la pauvreté qui pèchent par manque de précision ou d'efficacité. Elles font l'impasse sur de nombreux autres aspects, tel le manque d'accès aux services essentiels à la santé et à l'alphabétisation ainsi que le manque de représentation politique et de protection juridique. Elles ne tiennent pas compte des difficultés considérables auxquelles se heurtent les populations pauvres sur le plan de la santé et qui sont liées à la médiocrité de leurs conditions de logement et à la pénurie des services de base.

Si la pauvreté aboutit au même résultat dans les zones rurales que dans les agglomérations urbaines (insuffisance des produits alimentaires si forte que la santé, voire la

survie même, des familles se trouve compromise), en revanche ses causes varient ici et là. Par exemple, un ménage qui tire son existence, à la campagne, d'un petit lopin de terre au rendement faible est dans une situation différente de celui qui mène une vie de squatter dans un bidonville en milieu urbain et dont le chef de famille a perdu son emploi à la suite d'une récession, d'un problème de santé ou de toute autre situation qui a diminué son revenu réel. Les programmes destinés à faire reculer la pauvreté, en ville comme dans les campagnes, doivent tenir compte de ces différences. Mais ils doivent aussi reconnaître les liens qui peuvent exister entre ces deux milieux. Face à un mauvais rendement de sa production agricole, telle famille va peut-être envoyer l'un des siens chercher du travail à la ville; devant la baisse de son revenu, telle autre confiera ses jeunes enfants à des parents établis à la campagne.

LES LACUNES DES MESURES DE LA PAUVRETE FONDEES SUR LE REVENU

Au cours des dix dernières années, on a vu se creuser le fossé entre la façon dont on comprend la pauvreté et la manière dont on la mesure. D'un côté, un volume croissant d'articles et d'ouvrages qui s'appuient essentiellement sur des études empiriques décrivent les nombreuses dimensions de la pauvreté (y compris le manque de biens, de droits, d'accès aux services et d'influence politique) et ils définissent les catégories de la population les plus vulnérables. Ces documents montrent en quoi la pauvreté est souvent provoquée ou aggravée par la discrimination, notamment lorsque celle-ci s'exerce contre les femmes, les enfants et les groupes ethniques. De l'autre, il y a toute la documentation officielle, laquelle se concentre principalement sur les tendances de la pauvreté à partir de données provenant d'enquêtes qui sont effectuées par des organismes publics ou internationaux habitués à mesurer ce phénomène selon le critère classique du revenu.

La plupart des définitions qui s'appliquent à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique latine se fondent sur des critères élaborés il y a des dizaines d'années en Europe et en

Amérique du Nord, dont les populations étaient à l'époque essentiellement urbaines, la proportion de la population active qui travaillait dans l'agriculture étant relativement faible et en diminution. On définit aujourd'hui la pauvreté en prenant pour critère le revenu nécessaire à l'achat de produits alimentaires de base et à la satisfaction d'autres besoins essentiels. Or dans les pays à faible ou à moyen revenu dont la population est principalement rurale, ce n'est généralement pas le manque d'argent qui est à l'origine de la pauvreté ; il faut davantage incriminer l'insuffisance de l'accès à la terre, que l'on pourrait cultiver ou utiliser pour l'élevage, et la pénurie d'autres avoirs non monétaires.

Cette façon de mesurer la pauvreté comporte d'autres écueils. Le premier, c'est que le seuil de pauvreté est fixé trop bas ; il ne tient pas compte – ou alors si peu – du coût des services essentiels non liés à la nourriture, qu'il s'agisse par exemple des transports, de faire en sorte que les enfants restent à l'école, de l'alimentation en eau et des soins médicaux, alors même que ceux-ci grèvent lourdement le budget de la plupart des ménages à faible revenu. Le second, c'est qu'elle néglige d'autres aspects de la pauvreté, tels la médiocrité des logements, l'insuffisance de l'accès aux services d'urgence et à la protection juridique, ou encore l'impossibilité de faire entendre sa voix dans la vie politique.

L'AMPLEUR DE LA PAUVRETE RURALE ET URBAINE

L'étude détaillée la plus récente de la pauvreté en milieu rural, laquelle remonte malgré tout à 1992, révèle que près de 1 milliard de ruraux, dans les 114 pays en développement considérés, ont un revenu et un taux de consommation inférieurs au seuil national de pauvreté. Deux sur 3 habitent l'Asie, et plus de 1 sur 5 l'Afrique subsaharienne. Plus des deux tiers de la population rurale de 42 pays parmi les plus défavorisés sont considérés « pauvres ». Les données s'appliquent uniquement au revenu et au niveau de consommation. Elles ne tiennent pas compte des carences au niveau de la prestation des services sanitaires et d'urgence, de l'alimentation en eau et de l'hygiène, ou des installations scolaires.

La Banque mondiale estime à environ 500 millions le nombre des citoyens qui étaient pauvres en 2000, en prenant pour critère le fait d'avoir au plus 1 dollar par jour pour vivre. Naguère essentiellement l'apanage des zones rurales dans les pays en développement, la pauvreté commence à changer de visage à mesure que les sociétés

s'urbanisent et que les habitants des campagnes vont chercher refuge en ville, à la recherche de possibilités économiques ou parce qu'ils ont perdu leur terre, qui leur gagne-pain. On sous-estime souvent l'ampleur de la pauvreté urbaine. Près des trois quarts de la population urbaine mondiale sont aujourd'hui concentrés en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En Amérique latine, la pauvreté comporte aujourd'hui une dimension essentiellement urbaine. En Afrique, où le nombre de pauvres demeure plus élevé dans les zones rurales que dans les villes, la population urbaine est plus nombreuse qu'en Amérique du Nord, et une proportion importante des citoyens vivent dans la misère.

LES PAUVRES DANS LES VILLES

La plupart des statistiques gouvernementales sur la pauvreté urbaine se fondent sur des seuils de pauvreté qui sont trop bas par rapport au coût de la vie dans les villes. D'après la Banque mondiale, l'ampleur de la pauvreté urbaine serait sous-estimée, parce que dans beaucoup de villes il n'est pas possible de satisfaire ses besoins non alimentaires essentiels lorsqu'on dispose d'un dollar par jour seulement.

Dans les grandes métropoles, les éléments suivants s'avèrent particulièrement onéreux :

- les transports publics ;
- l'enseignement. Même si l'école est gratuite, les coûts connexes des uniformes, des livres, des transports et des frais d'examen font qu'il est difficile aux ménages pauvres de continuer d'y envoyer leurs enfants ;
- le logement. Le loyer absorbe plus du tiers du revenu des ménages en milieu urbain. Les locataires ou ceux qui s'installent illégalement dans divers locaux peuvent être amenés à payer un prix élevé pour divers services, dont l'alimentation en eau ;
- l'eau, l'assainissement et le ramassage des ordures ménagères. Les paiements aux vendeurs d'eau se chiffrent souvent à 10, voire à 20 % du revenu des ménages. Des dizaines de millions de citoyens n'ont pas de toilettes chez eux et ils doivent recourir aux W.C. publics payants, ou tout simplement faire leurs besoins en plein air ou dans des sacs en plastique ;
- les soins médicaux et les médicaments, en particulier en l'absence d'accès à des prestataires publics ou relevant

d'organisations non gouvernementales (ONG), ce qui oblige les gens à se tourner vers le secteur privé. En outre, quantité de ménages à faible revenu consacrent des ressources considérables à la prévention des maladies, par exemple à l'achat de produits contre les moustiques pour se protéger contre le paludisme et d'autres affections dont ces insectes sont les vecteurs ;

- la garde des enfants, quand tous les adultes du ménage exercent une activité professionnelle ;
- les paiements aux organisations à base communautaire, les pots-de-vin à la police, les amendes infligées aux personnes qui sont arrêtées pour pratique illicite du commerce dans la rue et divers faux frais.

De surcroît, la foison de lois, de règles et de règlements relatifs à l'utilisation des sols, aux entreprises, aux bâtiments et aux produits fait que les citoyens pauvres se retrouvent souvent poussés en marge de la légalité quand ils cherchent à se loger ou à gagner de l'argent. Il y a parfois une loi qui incrimine le seul moyen par lequel la moitié des habitants d'une ville peuvent gagner leur vie ou se trouver un logement. Appliquée d'une façon inéquitable, la réglementation est susceptible de frapper les pauvres particulièrement durement : évictions en masse, harcèlement des vendeurs de rue, exploitation des clients par les patrons d'établissements avec limitation concomitante de leur accès aux ressources, corruption et déni des droits civiques et politiques.

Le rapport entre le degré de privations des ménages à faible revenu et la qualité de leur gouvernement ne tient pas du hasard, tant s'en faut. Là où l'infrastructure et les services sont efficaces (eau, assainissement, soins médicaux, enseignement, transports publics), la barre des revenus qu'il faut atteindre pour échapper à la pauvreté baisse considérablement. Là où les pouvoirs publics dirigent efficacement les affaires publiques, les citoyens pauvres profitent des économies d'échelle qui sont réalisées dans les agglomérations urbaines en ce qui concerne la plupart des types d'infrastructure. En revanche, lorsque les pouvoirs publics s'avèrent inefficaces ou non représentatifs, les citoyens qui vivent dans la pauvreté peuvent être au moins aussi mal lotis que les pauvres des zones rurales. Quantité d'habitants concentrés en milieu urbain, privés d'accès à l'eau et d'installations sanitaires, exposés au risque d'incendies accidentels, vivent dans des conditions parmi les plus effroyables au monde.

LES PAUVRES DANS LES ZONES RURALES

En milieu rural, la plupart des gens tirent leur existence de l'accès à la terre et à l'eau, qui sont indispensables à l'agriculture, à l'élevage, à l'exploitation des forêts ou à la pêche.

La pauvreté revêt une grande diversité dans les campagnes. L'étude de 1992 a cerné six catégories de population les plus susceptibles de connaître la pauvreté : les petits exploitants agricoles, les personnes sans terres, les nomades et les pasteurs, les groupes ethniques ou autochtones, ceux qui vivent de la pêche pratiquée à petite échelle ou de façon artisanale, et enfin les personnes déplacées et les réfugiés. Beaucoup de pauvres font partie de plus d'une de ces catégories. Les causes de la pauvreté varient d'un groupe à l'autre. De même, le degré auquel le prix des produits agricoles a un effet sur la pauvreté rurale varie considérablement selon les endroits, la situation n'étant pas la même dans les régions qui ont atteint l'autonomie alimentaire et dans celles où la quasi-totalité de la production est destinée aux marchés étrangers : la pauvreté se ressent alors beaucoup de l'évolution des cours internationaux et des politiques commerciales.

Plus de la moitié des pauvres des zones rurales et les trois quarts de tous les pauvres des pays les moins avancés sont de petits agriculteurs. Les ouvriers sans terre constituent une proportion plus importante des pauvres en milieu rural dans les pays dont l'agriculture est relativement commercialisée et liée au marché mondial. Par exemple, cette catégorie de la population représente 31 % des pauvres des zones rurales d'Amérique latine et des Antilles, contre 11 % de ceux qui vivent en Afrique subsaharienne.

Comme c'est le cas en milieu urbain, la pauvreté rurale se caractérise à un degré important par la pénurie de services, qu'il s'agisse de l'accès à l'école, aux soins médicaux ou au crédit. On comprend aisément le lien entre la mauvaise santé et la pauvreté, puisque la plupart des pauvres des zones rurales sont relativement coupés des services médicaux et, qui plus est, qu'ils courent des risques multiples tant à leur domicile que sur leur lieu de travail. Leur manque d'accès aux services médicaux tient à l'éloignement des dispensaires. En ville, en revanche, c'est l'incapacité d'accéder à des services géographiquement proches qui paralyse les ménages pauvres. Une famille de squatters qui vit à 200 mètres d'un hôpital, d'une école secondaire ou d'une banque, ou à une cinquantaine de mètres d'une canalisation d'eau ou d'un branchement d'égout, est tout aussi exclue de l'accès à ces services qu'un

ménage en milieu rural qui en serait séparé d'une trentaine de kilomètres.

REPENSER LES MESURES PRISES POUR FAIRE RECULER LA PAUVRETE

Pour saisir pleinement la mesure des privations auxquelles les pauvres sont en butte et pour y trouver les meilleures parades, il nous faut comprendre les situations locales et l'influence que des facteurs externes sont susceptibles d'exercer. Un bon point de départ consiste à établir une distinction entre les zones rurales et les zones urbaines si l'on veut faire ressortir les différences au niveau des situations, des formes que revêt la pauvreté et de la conception des programmes propres à y porter remède. Il importe en particulier :

- de prendre conscience des différences entre les ruraux et les citadins,
- de reconnaître que l'environnement dans lequel vivent les pauvres, notamment en matière de logement et de travail, influence l'ampleur et la nature de leur dénuement,
- de tenir compte des caractéristiques, communes aux villes et aux campagnes, de nature à causer ou à influencer la pauvreté, tout en se méfiant des généralisations en raison de la diversité des milieux.

En outre, il convient de noter que beaucoup de zones rurales présentent certaines caractéristiques propres aux villes, et vice versa. Par exemple, quantité des zones rurales situées à proximité de villes prospères ou le long de couloirs reliant deux villes réunissent de nombreuses entreprises non agricoles et elles peuvent compter beaucoup d'habitants qui se rendent en zone urbaine tous les jours pour y travailler, voire pour s'y installer temporairement. De même, nombreuses sont les zones rurales qui tirent une partie de leurs revenus de l'industrie du tourisme, ce qui crée des possibilités d'emploi dans le secteur non agricole. Les villes qui connaissent un essor rapide se développent parfois autour de villages pris en enclave dans lesquels les caractéristiques rurales persistent, encore qu'elles finissent généralement par s'estomper au fil du temps. Même en ville, un grand nombre de ménages à faible revenu tirent leur existence de l'agriculture. Et en zone rurale comme en milieu urbain, les ouvriers sans terre comptent parmi les plus pauvres des pauvres.

Les programmes de réduction de la pauvreté doivent impérativement tenir compte de la diversité et de la complexité des situations locales. Il incombe aux

organisations extérieures de fonder leurs interventions sur les besoins et les priorités des individus qui sont directement touchés par le dénuement. De surcroît, il importe d'assurer le fonctionnement efficace des institutions chargées de protéger les droits civiques et politiques des pauvres et de leur donner accès aux services essentiels.

LES CONSEQUENCES POUR LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Les institutions internationales qui ont pour mission de faire reculer la pauvreté peuvent agir sur plusieurs fronts.

En premier lieu, elles doivent affiner leur capacité d'apporter leur soutien et leur collaboration aux institutions locales qui sont à même d'adapter les initiatives de réduction de la pauvreté aux situations locales de manière à se mettre à l'écoute des pauvres et à être responsables devant eux. Cela signifie qu'elles doivent être prêtes à coopérer avec les administrations locales aussi bien qu'avec les ONG de proximité et les organisations formées par les pauvres eux-mêmes. Dans divers pays, dont l'Inde, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Thaïlande, le Cambodge et les Philippines, des groupes de citoyens pauvres ont formé des coalitions qui ont pour tâche de rechercher avec les collectivités locales des moyens plus efficaces de combattre la pauvreté.

En second lieu, elles doivent repenser la façon dont la pauvreté est définie et mesurée par les services nationaux qui établissent les statistiques. Il convient, en effet, d'assurer la représentation des vues de tous les groupes pauvres et de dépasser le cadre des indicateurs fondés sur le revenu ou la consommation, car la pauvreté doit aussi se mesurer à l'aune de l'accès aux services et du respect des droits civiques et politiques. Ce nouveau mode de pensée doit aussi tenir compte des variations entre les pays et au sein même de leur territoire en vue de l'établissement du seuil de pauvreté.

Enfin, elles doivent veiller à ce que leur structure institutionnelle et leurs décisions reflètent les dimensions multiples de la pauvreté, sans oublier les différences et les liens qui existent entre ce phénomène dans les zones rurales et dans les villes. □

Note: les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

❑ LES ENVOIS DE FONDS PAR LES MIGRANTS, INSTRUMENT DE DEVELOPPEMENT

Susan Martin, directrice de l'Institut d'étude des migrations internationales, de l'université de Georgetown

Les envois de fonds par les travailleurs résidant à l'étranger ont des effets positifs sur les pays en développement bien plus importants qu'on ne pensait jusqu'ici, indique Mme Susan Martin, professeur de l'université de Georgetown. «Les effets multiplicateurs des envois de fonds peuvent être considérables: chaque dollar dépensé produit des dollars supplémentaires sous la forme de croissance économique pour les entreprises qui produisent et fournissent les biens achetés avec ces fonds», fait-elle remarquer.

S'il est clair que les envois de fonds par les migrants sont nécessaires et utiles, ce sont les résidents les plus pauvres des Etats-Unis et d'autres pays riches qui supportent la plus grande partie de l'aide aux habitants des pays en développement, précise-t-elle. Les migrants renoncent souvent à consacrer de l'argent au perfectionnement de leurs études ou à l'obtention de la formation qui sont nécessaires pour trouver un bon emploi dans leur nouveau pays.

Le présent article reprend la communication que Mme Martin a présentée lors d'une conférence organisée par la Banque interaméricaine de développement.

Au cours des dernières décennies, l'ampleur et les répercussions des envois de fonds par les migrants ont augmenté considérablement. Le rapport du Fonds monétaire international sur la balance des paiements en 2000 montre que les pays du continent américain ont reçu en 1999 plus de 16 milliards de dollars envoyés par des travailleurs résidant à l'étranger. Dans le monde entier, le volume des envois de fonds par les migrants est supérieur à 100 milliards de dollars par an, et plus de 60 % de ce montant vont aux pays en développement.

Il convient cependant de faire état de l'imprécision de ces statistiques. Il est probable que ces chiffres sont inférieurs de plusieurs milliards de dollars au volume réel étant donné que de nombreux pays ne disposent pas de mécanismes adaptés pour évaluer ou pour signaler les fonds envoyés par les travailleurs étrangers. La Banque interaméricaine de développement estime que le montant total des envois de fonds dans le continent américain est probablement supérieur à 20 milliards de dollars par an.

Ces envois de fonds devraient continuer de prendre de l'ampleur vu que les migrations internationales ne cessent de s'accroître. Au cours des 35 dernières années, le nombre de migrants a doublé pour passer de 76 millions à plus de 150 millions dans le monde. Le continent américain a observé une augmentation comparable du nombre des migrants qui vivent et travaillent à l'étranger, ce nombre étant actuellement d'environ 40 millions. Près de trois quarts d'entre eux vivent aux Etats-Unis. Plus de la moitié de ceux-ci viennent de pays autres que les pays du continent américain. Les autres principaux pays qui comptent un grand nombre de migrants sont le Canada, le Venezuela et le Costa Rica. Certains pays, comme le Mexique, connaissent simultanément les phénomènes de l'émigration, de l'immigration et du passage en transit.

Un certain nombre de raisons laissent penser que les migrations internationales vont continuer de prendre de l'ampleur, même si les pays d'origine et les pays de destination sont susceptibles de changer. Selon la théorie classique, l'immigration se produit lorsque l'offre et la demande existent et que des réseaux peuvent mettre en rapport les migrants avec les employeurs et les familles désireux de les embaucher dans les pays d'accueil. La mondialisation et l'intégration économiques contribuent à favoriser ce phénomène. Pour ce qui est de la demande, les entreprises, en particulier, mais non exclusivement, les sociétés multinationales, cherchent à avoir accès au marché mondial du travail pour embaucher leur personnel, qu'il s'agisse de travailleurs qualifiés ou non. Quant à l'offre, l'expatriation est tentante pour les travailleurs qui peuvent gagner beaucoup plus dans les pays riches lorsqu'ils ne peuvent pas réaliser assez rapidement leurs aspirations d'ordre économique dans leur propre pays. En général, ceux qui sont le plus susceptibles de s'expatrier disposent d'un pécule dont ils peuvent se servir pour se rendre dans un autre pays.

L'accroissement de l'immigration a en général pour effet d'augmenter les envois de fonds. Jusqu'à une période relativement récente, les chercheurs, les économistes et les organismes de développement avaient tendance à faire peu de cas de l'importance des envois de fonds des migrants ou à n'en souligner que les aspects négatifs. Ils

prétendaient souvent que l'argent envoyé par les travailleurs étrangers était consacré en grande partie à des biens de consommation et qu'il était rarement investi dans des activités productives favorables à la croissance des pays en développement. Ils craignaient aussi que ceux qui recevaient ces fonds en deviennent dépendants et qu'ils ne soient plus incités à investir dans des activités rémunératrices.

En outre, ce qu'ils considéraient comme une consommation excessive de biens allait, selon eux, aboutir à des inégalités, du fait que les ménages recevant des fonds de l'étranger auraient un niveau de vie supérieur à celui des ménages ne comptant aucun migrant. Souvent, les tentatives des pouvoirs publics visant à exiger que ces fonds soient investis ou à encourager les gens à le faire ont été maladroites et ont abouti à peu de résultats. Enfin, les adversaires des envois de fonds ont souligné que ceux-ci allaient diminuer au fur et à mesure que les travailleurs étrangers s'installeraient dans leur nouvelle vie et qu'ils perdraient contact avec leur localité d'origine, laissant parfois femme et enfants et ne subvenant plus à leurs besoins.

LES EFFETS DES ENVOIS DE FONDS

Un grand nombre de ces problèmes existe encore, mais les travaux récents portant sur les envois de fonds présentent une image beaucoup plus complexe. Peut-être, du fait que l'ampleur des envois de fonds est devenue si grande ces dernières années – elle a presque quadruplé dans le continent américain au cours des 10 dernières années – les spécialistes reconnaissent maintenant que ces envois ont une incidence beaucoup plus positive sur les localités des pays en développement qu'ils n'avaient pensé. Le professeur Edward Taylor, de l'université de Californie à Davis, soutient que même l'achat de biens de consommation grâce à ces envois de fonds stimule le développement économique, en particulier lorsque les ménages font leurs dépenses au niveau local. Les effets multiplicateurs des envois de fonds peuvent être considérables : chaque dollar dépensé produit des dollars supplémentaires sous la forme de croissance économique pour les entreprises qui produisent et fournissent les biens achetés avec ces fonds.

Les effets microéconomiques des envois de fonds peuvent être aussi considérables. Par exemple, la contribution des associations de migrants qui envoient en commun des fonds à leur village d'origine est importante. Recueillis de diverses façons, ces fonds aident des villages à remettre en

état des routes, à se doter de réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement, à construire des dispensaires, des écoles, etc. Ces associations commencent souvent avec des fonds réduits, mais ceux-ci peuvent devenir importants. Selon une étude, l'association salvadorienne de Chinameca a commencé à consacrer 5 000 dollars à la construction d'une école, 10 000 dollars à la mise en place d'une fosse septique, puis 43 000 dollars à la construction d'un dispensaire de la Croix-Rouge et 32 000 dollars à l'acquisition d'une ambulance. Certaines administrations centrales ou collectivités locales fournissent des sommes équivalentes à celles envoyées par les associations de migrants pour que ces dernières aient une plus grande incidence. Une tendance récente consiste à encourager les associations de migrants à investir dans des petites entreprises pour créer des emplois pour les villageois. Il s'agit là d'initiatives véritablement locales qui favorisent le développement au niveau local.

Par ailleurs, les envois de fonds permettent souvent aux familles à faire face à une urgence qu'elles auraient peut-être pu régler par un autre moyen, voire prévenir totalement. Par exemple, de nombreux ménages utilisent une certaine partie des envois de fonds pour satisfaire des besoins d'urgence en matière de santé parce qu'ils n'ont pas accès à des soins courants et qu'ils n'ont pas d'assurance-maladie.

Dans le cadre d'une étude sur les migrants mexicains, on a demandé à ces derniers comment les membres de leur famille utilisaient les fonds qu'ils leur envoyaient. Trois quarts d'entre eux ont indiqué que l'emploi le plus courant des fonds envoyés avait trait aux dépenses de santé. De nombreux migrants ne cherchent pas à profiter d'une mesure du gouvernement mexicain qui leur permet de souscrire une assurance maladie pour leur famille au Mexique moyennant une prime mensuelle très faible. Une telle assurance souscrite aux Etats-Unis pour leur famille au Mexique pourrait constituer un meilleur emploi des fonds qu'ils envoient que le financement de soins d'urgence. Etant donné que de nombreux migrants retournent périodiquement chez eux, un tel programme pourrait aussi leur permettre de bénéficier de soins médicaux alors qu'ils ne sont pas assurés aux Etats-Unis.

Une partie considérable des envois de fonds en Amérique centrale ont servi à reconstruire les pays qui ont été en proie à la guerre civile pendant des années et plus récemment à faire face aux ravages causés par des cyclones et par des tremblements de terre. Les envois de fonds sont devenus un élément si important de la reconstruction

qu'ils font partie de la politique étrangère. Récemment le président du Salvador, M. Francisco Flores Perez, a demandé lors d'une entrevue avec le président Bush que les Etats-Unis accordent des permis de travail à ses compatriotes. En effet, les sommes que des travailleurs en situation régulière pourraient envoyer ne manqueraient pas d'être bien supérieures à toute aide extérieure éventuelle.

LE « COUT » DES ENVOIS DE FONDS

Il est évident que les envois de fonds sont utiles et bénéfiques pour les familles qui reçoivent cette aide. Toutefois, lorsqu'ils servent à financer le développement ou à faire face aux besoins de reconstruction, il s'ensuit que ce sont les résidents les plus pauvres des Etats-Unis et d'autres pays riches qui supportent la plus grande partie de l'aide aux habitants des pays en développement. Les migrants latino-américains ont en général un revenu faible, vivent souvent dans la pauvreté, et malgré ce ils envoient des milliards de dollars à leur pays natal. Il convient de se demander si ces envois de fonds ne se font pas aux dépens des migrants. Quels sacrifices font-ils pour économiser suffisamment à cette fin? Renoncent-ils à consacrer de l'argent au perfectionnement de leurs compétences, par exemple, pour pouvoir envoyer de l'argent chez eux? Leur est-il possible d'investir une partie de cette perte de revenu dans des activités de développement dans leur nouveau lieu de résidence?

Bref, la question des envois de fonds en tant que ressource pour le développement exige que l'on obtienne de meilleures réponses à certaines questions fondamentales. Par exemple, comment les pouvoirs publics peuvent-ils estimer le mieux le volume des envois de fonds? Comment ces fonds sont-ils utilisés et y a-t-il d'autres moyens de les rendre plus utiles? Dans quelle mesure peut-on augmenter l'effet multiplicateur de ces fonds en prenant des mesures visant à encourager l'achat de biens produits localement? Comment peut-on réduire les frais de virement? Enfin, comment les pouvoirs publics et les organisations internationales peuvent-ils aider les associations de migrants et les villages d'origine de ces migrants à utiliser d'une manière rentable les envois de fonds aux fins du développement sans entraver l'esprit d'initiative local? Etant donné l'ampleur actuelle des envois de fonds et les possibilités qu'ils ouvrent en matière de développement, ces questions méritent une grande attention. □

Note: les opinions exprimées dans le présent article ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la ligne d'action du département d'Etat des Etats-Unis.

FAITS ET CHIFFRES

□ INDICATEURS DE PAUVRETE

Le Fonds monétaire international (FMI) offre une aide à ses Etats membres à faible revenu au moyen de prêts accordés à des conditions avantageuses dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), ainsi qu'au moyen de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE).

Lancée en 1996, l'Initiative en faveur des PPTTE vise à ramener à un niveau tolérable le fardeau de la dette extérieure des pays remplissant les conditions nécessaires afin de leur permettre d'assurer le service de leur dette extérieure sans avoir besoin d'un nouvel allègement de cette dette et sans compromettre leur croissance économique. L'aide accordée dans le cadre de cette initiative est réservée aux pays qui sont habilités à bénéficier de la FRPC et des crédits de l'Association internationale de développement (IDA) et qui ont obtenu de bons résultats dans le cadre de programmes financés par la FRPC et par l'IDA, mais qui ne sont pas en mesure de parvenir à un état d'endettement tolérable après avoir

eu recours à tous les mécanismes classiques d'allègement de la dette.

Dans le tableau suivant, le revenu national brut (RNB), connu auparavant sous le nom de produit national brut (PNB), est la valeur des biens et des services produits par les habitants d'un pays ainsi que le revenu primaire net provenant de non-résidents.

Le pourcentage de la population qui dispose de moins de 1 dollar par jour pour vivre constitue l'une des mesures internationales de la pauvreté utilisées par la Banque mondiale. Compilées par les services de la Banque mondiale, ces données proviennent d'enquêtes menées auprès de ménages par des instituts nationaux de la statistique ou des organismes privés sous la direction des pouvoirs publics ou d'organisations internationales. Ces enquêtes ont eu lieu à des périodes différentes suivant les pays, et le dollar par jour, soit 1,08 dollar en prix internationaux de 1993, est équivalent à 1 dollar en prix de 1985 ajustés au titre de la parité de pouvoir d'achat.

Pays habilités à bénéficier de la FRPC

	Population (millions) 1999	Revenu national brut par habitant (dollars) 1999	Pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour (année de l'enquête)	Analphabétisme personnes de 15 ans ou + hommes 1999	femmes 1999
Afghanistan	26	—	—	50	80
Albanie	3	930	—	9	23
Angola *	12	270	—	—	—
Arménie	4	490	7,8 (1996)	1	3
Azerbaïdjan	8	460	2 (1995)	—	—
Bangladesh	128	370	29,1 (1996)	48	71
Bénin *	6	380	—	45	76
Bhoutan	0,8	510	—	—	—
Birmanie *	45 est.	755	—	11	20
Bolivie *	8	990	29,4 (1997)	8	21
Bosnie-Herzégovine	4	1,210	—	—	—
Burkina Faso *	11	240	61,2 (1994)	67	87

(Suite)

	Population (millions) 1999	Revenu national brut par habitant (dollars) 1999	Pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour (année de l'enquête)	Analphabétisme personnes de 15 ans ou +	
				hommes 1999	femmes 1999
Burundi *	7	120	—	44	61
Cambodge	12	260	—	41	79
Cameroun *	13	600	—	19	31
Cap-Vert	0,4	1 330	—	16	35
Comores	0,5	350	—	34	48
Côte d'Ivoire *	16	670	12,3 (1995)	46	63
Djibouti	0,6	5 020	—	25	47
Dominique	0,07	3 260	—	—	—
Erythrée	5	200	—	33	61
Ethiopie *	63	100	31,3 (1995)	57	68
Gambie *	1	330	53,7 (1992)	57	72
Géorgie	5	620	2 (1996)	—	—
Ghana *	19	400	38,8 (1998)	21	39
Grenade	0,1	3 440	—	—	—
Guinée *	7	490	—	—	—
Guinée-Bissau *	1	160	—	42	82
Guyane *	0,9	760	—	1	2
Haïti	8	460	—	49	53
Honduras *	6	760	40,5 (1996)	26	26
Iles Salomon	0,4	750	—	—	—
Inde	998	440	44,2 (1997)	32	56
Kenya *	29	360	26,5 (1994)	12	25
Kiribati	0,08	910	—	—	—
Kirghizistan	5	300	—	—	—
Laos	5	290	26,3 (1997)	37	68
Lesotho	2	550	43,1 (1993)	28	7
Liberia *	3	—	—	31	63
Macédoine	2	1 660	—	—	—
Madagascar *	15	250	63,4 (1997)	27	41
Malawi *	11	180	—	26	55
Maldives	0,3	1 200	—	4	4
Mali *	11	240	72,8 (1994)	53	67
Mauritanie *	3	390	28,6 (1995)	48	69
Moldavie	4	410	11,3 (1997)	1	2
Mongolie	2	390	13,9 (1995)	27	48
Mozambique *	17	220	37,9 (1996)	41	72
Népal	23	220	37,7 (1995)	42	77
Nicaragua *	5	410	—	33	30
Niger *	10	190	61,4 (1995)	77	92
Nigeria	124	260	70,2 (1997)	29	46
Ouganda *	21	320	—	23	45
Pakistan	135	470	31 (1996)	41	70

(Suite)

	Population (millions) 1999	Revenu national brut par habitant (dollars) 1999	Pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour (année de l'enquête)	Analphabétisme personnes de 15 ans ou + hommes femmes 1999 1999	
République centrafricaine *	4	290	66,6 (1993)	41	67
République du Congo *	3	550	—	13	27
République démocratique du Congo *	50 est.	755	—	28	51
Rwanda *	8	250	35,7 (1983-85)	27	41
Samoa	0,2	1 070	—	19	21
Sao Tomé -et-Principe *	0,1	270	—	—	—
Sénégal *	9	500	26,3 (1995)	54	73
Sierra Leone *	5	130	57 (1989)	—	—
Somalie *	9	—	—	—	—
Sri Lanka	19	820	6,6 (1995)	6	11
Saint-Vincent-et- les Grenadines	0,1	2 640	—	—	—
Sainte-Lucie	0,2	3 820	—	—	—
Soudan *	29	330	—	31	55
Tadjikistan	6	280	—	1	1
Tanzanie *	33	260	19,9 (1993)	16	34
Tchad *	7	210	—	50	68
Togo *	5	310	—	26	60
Tonga	0,1	1 730	—	—	—
Vanuatu	0,2	1 180	—	—	—
Vietnam *	78	370	—	5	9
Yémen *	17	360	15,7 (1998)	33	76
Zambie *	10	330	63,7 (1998)	15	30
Zimbabwe	12	530	36 (1990-91)	8	16

Source : Banque mondiale, *World Development Indicators 2001* et *The Little Data Book 2001*.

Notes : les pays suivis d'un astérisque sont aussi des pays habilités à bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Pays habilités à bénéficier de la FRPC

	Pourcentage des hommes séropositifs agés de 15 à 24 ans (estimation moyenne) 1999	Pourcentage des femmes séropositives agées de 15 à 24 ans (estimation moyenne) 1999	Mortalité infantile par 1 000 naissances 1999	Pourcentage des enfants âgés de 5 ans de poids inférieur à la norme améliorée fixée par l'OMS 1993-1999	Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau 2000
Afghanistan	—	—	147	—	19
Albanie	—	—	24	8	—
Angola	27	1,3	127	41	38
Arménie	—	—	14	3	—
Azerbaïdjan	—	—	16	10	—
Bangladesh	0	0	61	56	97
Bénin	2,2	0,9	87	29	63
Bhoutan	—	—	59	19	86 **
Birmanie	1,7	1	77	—	68
Bolivie	0	0,1	59	8	79
Bosnie-Herzégovine	—	—	13	—	—
Burkina Faso	5,8	2,3	105	33	84 **
Burundi	11,6	5,7	105	—	96 **
Cambodge	3,5	2,4	100	47	30
Cameroun	7,8	3,8	77	22	62
Cap-Vert	—	—	39	—	64 **
Comores	—	—	61	—	98
Côte d'Ivoire	9,5	3,8	111	24	77
Djibouti	—	—	109	—	100 **
Dominique	—	—	14	—	—
Erythrée	—	—	60	44	46
Ethiopie	11,9	7,5	104	—	77 **
Gambie	2,2	0,9	75	26	62
Géorgie	—	—	15	3	—
Ghana	3,4	1,4	57	25	64
Grenade	—	—	13	—	97 **
Guinée	1,4	0,6	96	—	48
Guinée-Bissau	2,5	1	127	—	49
Guyane	—	—	57	—	98 **
Haïti	2,9	4,9	70	28	46
Honduras	1,7	1,4	34	25	90
Iles Salomon	—	—	21	—	—
Inde	0,6	0,4	71	45	88
Kenya	13	6,4	76	22	49
Kiribati	—	—	56	—	82 **
Kirghizistan	—	—	26	11	77
Laos	0,1	0	93	40	90
Lesotho	26,4	12,1	92	16	91
Liberia	—	—	113	—	—

(Suite)

	Pourcentage des hommes séropositifs agés de 15 à 24 ans (estimation moyenne) 1999	Pourcentage des femmes séropositives agées de 15 à 24 ans (estimation moyenne) 1999	Mortalité infantile par 1 000 naissances 1999	Pourcentage des enfants âgés de 5 ans de poids inférieur à la norme améliorée fixée par l'OMS 1993-1999	Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau 2000
Macédoine	—	—	16	6	99
Madagascar	0,1	0	90	40	47
Malawi	15,3	7	132	30	57
Maldives	—	—	29	—	100 **
Mali	2,1	1,3	120	27	65
Mauritanie	0,6	0,4	88	23	37
Moldavie	0,1	0,3	17	—	100
Mongolie	—	—	58	13	60
Mozambique	14,7	6,7	131	26	60
Népal	0,2	1	75	47	81
Nicaragua	0,1	0,2	34	12	79
Niger	1,5	0,9	116	50	59
Nigeria	5,1	2,5	83	39	57
Ouganda	7,8	3,8	88	26	—
Pakistan	0	0,1	90	38	88
République centrafricaine	14,1	6,9	96	23	60
République du Congo	6,5	3,2	89	—	51
République démocratique du Congo	5,1	2,5	85	34	45
Rwanda	10,6	5,2	123	27	41
Saint-Vincent-et- les Grenadines	—	—	20	—	—
Sainte-Lucie	—	—	16	—	—
Samoa	—	—	23	—	—
Sao Tomé-et- Principe	—	—	47	—	—
Sénégal	1,6	0,7	67	22	78
Sierra Leone	2,9	1,2	168	—	28
Somalie	—	—	121	—	—
Sri Lanka	0,1	0	15	33	33
Soudan	—	—	67	34	86 **
Tadjikistan	—	—	20	—	—
Tanzanie	8,1	4	95	31	54
Tchad	3	1,9	101	39	27
Togo	5,5	2,2	77	25	54
Tonga	—	—	21	—	50

(Suite)

	Pourcentage des hommes séropositifs agés de 15 à 24 ans (estimation moyenne) 1999	Pourcentage des femmes séropositives agées de 15 à 24 ans (estimation moyenne) 1999	Mortalité infantile par 1 000 naissances 1999	Pourcentage des enfants âgés de 5 ans de poids inférieur à la norme améliorée fixée par l'OMS 1993-1999	Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau 2000
Vanuatu	—	—	36	—	—
Vietnam	0,1	0,3	37	37	48
Yémen	—	—	79	46	66
Zambie	17,8	8,2	114	24	52
Zimbabwe	24,5	11,3	70	16	77

Source : Banque mondiale, *World Development Indicators 2001* et *The Little Data Book 2001*.

Note : les chiffres suivis de deux astérisques constituent un pourcentage de la population des villes.

❑ LISTE DES PAYS PAR CATEGORIE DE REVENU

Faible revenu

Afghanistan
Angola
Armenia
Azerbaijan
Bangladesh
Benin
Bhutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodia
Cameroon
Central African Republic
Chad
Comoros
Congo, Democratic Republic of
Congo, Republic of
Côte d'Ivoire
Eritrea
Ethiopia
Gambia, The
Georgia
Ghana
Guinea
Guinea-Bissau
Haiti
India
Indonesia
Kenya
Korea, Democratic Republic of
Kyrgyz Republic
Lao, People's Democratic Republic
Lesotho
Liberia
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritania
Moldova
Mongolia
Mozambique
Myanmar
Nepal
Nicaragua

Niger
Nigeria
Pakistan
Rwanda
São Tomé and Príncipe
Senegal
Sierra Leone
Solomon Islands
Somalia
Sudan
Tajikistan
Tanzania
Togo
Turkmenistan
Uganda
Ukraine
Uzbekistan
Vietnam
Yemen, Republic of
Zambia
Zimbabwe

Revenu moyen inférieur

Albania
Algeria
Belarus
Belize
Bolivia
Bosnia and Herzegovina
Bulgaria
Cape Verde
China
Colombia
Costa Rica
Cuba
Djibouti
Dominican Republic
Ecuador
Egypt, Arab Republic of
El Salvador
Equatorial Guinea
Fiji
Guatemala

Guyana
Honduras
Iran, Islamic Republic of
Iraq
Jamaica
Jordan
Kazakhstan
Kiribati
Latvia
Lithuania
Macedonia, Former Yugoslav
Republic of
Maldives
Mali
Marshall Islands
Micronesia, Federated States
Morocco
Namibia
Papua New Guinea
Paraguay
Peru
Philippines
Romania
Russian Federation
Samoa
Sri Lanka
St. Vincent and
the Grenadines
Suriname
Swaziland
Syrian Arab Republic
Thailand
Tonga
Tunisia
Turkey
Vanuatu
West Bank and Gaza
Yugoslavia, Federal Republic
(Serbia/Montenegro)

Revenu moyen supérieur

American Samoa
Antigua and Barbuda
Argentina
Bahrain
Barbados
Botswana
Brazil
Chile
Croatia
Czech Republic
Dominica
Estonia
Gabon
Grenada
Hungary
Isle of Man
Korea, Republic of
Lebanon
Libya
Malaysia
Malta
Mauritius
Mayotte
Mexico
Oman
Palau
Panama
Poland
Puerto Rico
Saudi Arabia
Seychelles

Slovak Republic
South Africa
St. Kitts and Nevis
St. Lucia
Trinidad and Tobago
Uruguay
Venezuela, Republica Bolivariana de

Revenu élevé

Andorra
Aruba
Australia
Austria
Bahamas, The
Belgium
Bermuda
Brunei
Canada
Cayman Islands
Channel Islands
Cyprus
Denmark
Faeroe Islands
Finland
France
French Polynesia
Germany
Greece
Greenland
Guam
Hong Kong, China
Iceland

Ireland
Israel
Italy
Japan
Kuwait
Liechtenstein
Luxembourg
Macao, China
Monaco
Netherlands
Netherlands Antilles
New Caledonia
New Zealand
Northern Mariana Islands
Norway
Portugal
Qatar
San Marino
Singapore
Slovenia
Spain
Sweden
Switzerland
United Arab Emirates
United Kingdom
United States
Virgin Islands (U.S.)

Source : Banque mondiale, *World Development Indicators 2001*.

□ LA REPARTITION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

La Banque mondiale constitue la principale source de l'aide au développement visant à réduire la pauvreté dans le monde. Les prêts consentis aux pays pauvres par sa filiale, l'Association internationale de développement, s'accompagnent de contributions de ses actionnaires. Les prêts de la Banque permettent aussi de mobiliser des ressources supplémentaires de la part d'autres créiteurs ou des Etats bénéficiaires pour la réalisation d'objectifs communs de développement. L'exercice financier de la Banque mondiale commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin.

Répartition des prêts par zone géographique pendant l'exercice 2000

Zones géographiques	Montant en millions de dollars
Afrique	2 159
Asie de l'Est et Océanie	2 979
Europe orientale et Asie centrale	3 042
Amérique latine et Caraïbes	920
Asie du Sud	2 112
Total	15 300

Répartition des prêts par secteur pendant l'exercice 2000

Secteurs	Pourcentage
Plusieurs secteurs	4,8
Education	4,5
Urbanisme	4,1
Environnement	3,4
Développement du secteur privé	1,1
Pétrole et gaz naturel	1,1
Télécommunications	0,7
Exploitation minière	0,4
Gestion du secteur public	14,8
Secteur financier	12,0
Transport	11,1
Economie politique	8,4
Agriculture	7,4
Protection sociale	7,2
Santé, alimentation, population	6,5
Electricité et énergie	6,5
Alimentation en eau et égouts	5,9

Source: Banque Mondiale, *Partnerhips for Development: Spring 2001*.

□ LES FONDS ENVOYES PAR LES MIGRANTS (en millions de dollars)

	Crédit		Débit	
	1993	1999	1993	1999
Total	43 727	62 976	45 619	60 947
Pays industriels	12 188	11 766	23 984	32 995
Pays en développement	31 539	51 211	21 635	27 952
Afrique	4 946	5 993	1 484	5 277
Angola	—	—	83	—
Bénin	103	0	21	30
Botswana	—	—	83	70
Burkina Faso	117	—	62	—
Côte d'Ivoire	—	—	420	—
Ghana	10	31	4	6
Guinée	—	6	20	13
Maroc	1 959	1 938	14	20
Nigeria	793	1 301	2	9
Seychelles	9	4	15	11
Tunisie	446	761	7	8
Asie	7 807	17 906	85	3 156
Bangladesh	1 007	1 797	—	2
Birmanie	28	138	—	—
Chine	108	384	15	70
Corée	311	54	—	184
Iles Salomon	—	—	2	—
Inde	3 495	11 002	—	22
Indonésie	346	1 109	—	—
Malaisie	—	—	—	2 038
Maldives	—	—	27	41
Népal	55	443	3	27
Pakistan	1 446	—	1	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—	—	8
Philippines	311	102	32	57
Samoa	31	45	3	3
Sri Lanka	632	1 056	—	—
Vanuatu	5	19	—	36
Europe	3 534	6 520	4	255
Albanie	275	357	—	—
Arménie	—	15	—	7
Croatie	213	454	—	28

(Suite)

	Crédit		Débit	
	1993	1999	1993	1999
Chypre	79	83	—	81
Pologne	—	698	—	35
Turquie	2 919	4 529	—	—
Moyen-Orient	7 782	6 203	19 166	18 458
Arabie saoudite	—	—	15 717	13 977
Bahreïn	—	—	396	856
Egypte	5 664	3 235	—	39
Jordanie	1 040	1 664	78	204
Koweït	—	—	1 229	1 731
Libye	—	—	323	213
Oman	39	39	1 423	1 438
Amériques	7 470	14 589	896	806
Argentine	42	29	34	38
Brésil	1 123	1 190	48	138
Colombie	455	532	—	140
Costa Rica	0	101	—	84
Equateur	75	1 084	—	—
Guatemala	205	466	6	27
Honduras	60	320	—	1
Jamaïque	187	679	6	96
Mexique	3 332	5 909	—	—
Nicaragua	—	25 300	—	—
Panama	17	16	24	21
Pérou	289	712	—	—
République dominicaine	721	1 519	—	—
Salvador	790	1 374	—	—
Trinité-et-Tobago	18	0	—	—
Venezuela	—	—	72	179

Source: Fonds monétaire international, *Balance of Payments Statistics Yearbook 2000*.

Note: un migrant est un travailleur qui s'expatrie pour trouver du travail et qui reste dans un autre pays pendant au moins un an.

Les personnes qui travaillent dans un autre pays et qui y restent moins d'un an sont considérées comme des non-résidents.

SOURCES D'INFORMATION

SITES INTERNET

GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS

Peace Corps

1111 20th St. N.W.
Washington, D.C. 20526 U.S.A.
Phone: 800-424-8580
<http://www.peacecorps.gov>

**U. S. Agency for International Development
Information Center**

Ronald Reagan Building
Washington, D.C. 20523-1000 U.S.A.
Phone: 202-712-4810
Fax: 202-216-3524
<http://www.usaid.gov>

**U. S. Department of Agriculture
Foreign Agricultural Service**

1400 Independence Ave. S.W.
Washington, D.C. 20250 U.S.A.
Phone: 202-720-3101
<http://www.fas.usda.gov/>

U. S. Department of State

Bureau of Economic and Business Affairs
2201 C. St. N.W.
Washington, D.C. 20520 U.S.A.
Phone: 202-647-7951
<http://www.state.gov/e/eb/>

U.S. Department of the Treasury

1500 Pennsylvania Ave. N.W.
Washington, D.C. 20220 U.S.A.
Phone: 202-622-2000
Fax: 202-622-6415
<http://www.ustreas.gov/>

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

**Consultative Group on International
Agricultural Research**

<http://www.cgiar.org/>

**European Commission
Development Directorate-General**

http://europa.eu.int/comm/development/index_en.htm

**Organization for Economic Cooperation
and Development**

Development Assistance Committee
<http://www.oecd.org/dac/>

United Nations Development Program

<http://www.undp.org>

United Nations**Food and Agriculture Organization**

<http://www.fao.org>

World Health Organization

<http://www.who.int/home-page/>

BANQUES DE DEVELOPPEMENT ET INSTITUTIONS FINANCIERES

African Development Bank

<http://www.afdb.org>

Asian Development Bank

<http://www.adb.org>

Institute of International Finance

<http://www.iif.com>

Inter-American Development Bank

<http://www.iadb.org>

International Monetary Fund

<http://www.imf.org>

World Bank

<http://www.worldbank.org>

CENTRES DE RECHERCHE

American Enterprise Institute for Public Policy Research

<http://www.aei.org>

The Brookings Institution

<http://www.brookings.org>

Cato Institute

<http://www.cato.org>

**Center for International Development
at Harvard University**

<http://www.cid.harvard.edu/>

Center for International Private Enterprise

<http://www.cipe.org>

Heritage Foundation

<http://www.heritage.org>

Institute for International Economics

<http://www.iie.com>

International Food Policy Research Institute

<http://www.ifpri.org>

**International Institute for Environment and
Development**

<http://www.iied.org/>

National Endowment for Democracy

<http://www.ned.org>

**Woodrow Wilson International Center for Scholars
Global Outlook: International Urban Research Monitor**

<http://wwics.si.edu/outreach/outcon.htm>

BIBLIOGRAPHIE (EN ANGLAIS)

- Bannister, Geoffrey and Kamau Thugge. *International Trade and Poverty Alleviation*. Washington, D.C.: International Monetary Fund, 2001.
- Bhalla, A. S. and Frédéric Lapeyre. *Poverty and Exclusion in a Global World*. New York: St. Martin's Press, 1999.
- Berkman, Joanna, ed. *Foreign Aid to End Hunger: Hunger 2001*. Washington, D.C.: Bread for the World Institute, 2001.
- de Soto, Hernando. *The Mystery of Capital*. Washington, D.C.: Center for International Private Enterprise, 2001.
- DeSipio, Louis. *Sending Money Home ... For Now: Remittances and Immigrant Adaptation in the United States*. Washington, D.C.: International Dialogue, January 2000.
- Dollar, David and Aart Kraay. *Growth Is Good for the Poor*. Washington, D.C.: World Bank, 2001.
- Dollar, David and Lant Pritchett. *Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why*. Washington, D.C.: World Bank, 1998.
- Easterly, William. *The Elusive Quest for Growth: Economists' Adventures and Misadventures in the Tropics*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 2001.
- Faure, Jean-Claude. *Development Co-operation Report 2000: Efforts and Policies of the Members of the Development Assistance Committee*. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development, 2001.
- Fox, James W. *Efficient Capital Markets: A Key to Development*. Washington, D.C.: U. S. Agency for International Development, 2000.
- General Accounting Office. *International Monetary Fund: Few Changes Evident in Design of New Lending Program for Poor Countries*. Washington, D.C.: International Monetary Fund, May 2001.
- Gupta, Sanjeev, Luc Leruth, and Luiz de Mello. *Transition Economies: How Appropriate Is the Size and Scope of Government?* Washington, D.C.: International Monetary Fund, 2001.
- Gwartney, James and Robert Lawson. *Economic Freedom of the World: 2001 Report*. Vancouver, B.C.: Fraser Institute, 2001.
- Halvorson-Quevedo, Raundi and Harmut Schneider. *Waging the Global War on Poverty: Strategies and Case Studies*. Paris: Organization for Economic Cooperation and Development, 2000.
- Hanke, Steve H. and Stephen J. K. Walters. "Economic Freedom, Prosperity, and Equality: A Survey." *Cato Journal*, vol. 17, no. 2, Fall 1997.
- Hardoy, Jorge E., Diana Mitlin, and David Satterthwaite. *Environmental Problems in an Urbanizing World: Finding Solutions for Cities in Africa, Asia, and Latin America*. London: Earthscan Publications, 2001.
- International Finance Corporation. *Building Business, Creating Opportunity: 2000 Annual Report*. Washington, D.C.: World Bank Group, 2000.
- International Monetary Fund. *Fighting Poverty and Strengthening Growth: Recent Progress by the IMF and World Bank in Implementing the PRSP Approach and the HIPC Initiative*. Washington, D.C.: International Monetary Fund, April 2001.
- International Organization for Migration. *World Migration Report: 2000*. Geneva, Switzerland: UN Publications, 2000.
- Jazairy, Idriss, Mohiuddin Alamgir, and Theresa Panuccio. *The State of World Rural Poverty: An Inquiry Into Its Causes and Consequences*. London: IT Publications, 1992.
- Khusro, Ali Mohammed. *The Poverty of Nations*. New York: St. Martin's Press, 1999.

- Lal, Deepak and H. Myint. *The Political Economy of Poverty, Equity, and Growth*. New York: Oxford University Press, 1996.
- Lerrick, Adam. "A Better Way to Lend a Hand." *The International Economy*, November/December 2000.
- Lipton, Michael, Shahin Yaqub, and Eliane Darbellay. *Successes in Anti-Poverty*. Geneva, Switzerland: International Labor Office, 1998.
- Lowell, Lindsay and Rodolfo O. de la Garza. *The Development Role of Remittances in U.S. Latino Communities and in Latin American Countries*. Washington, D.C.: Inter-American Dialogue, June 2000.
- Meier, Gerald M. and Joseph E. Stiglitz, eds. *Frontiers of Development Economics: The Future in Perspective*. New York: Oxford University Press, 2000.
- Narayan, Deepa et al. *Can Anyone Hear Us?* New York: Oxford University Press, 2000.
- Rosegrant, Mark W., Michael S. Paisner, Siet Meijer, and Julie Witcover. *Global Food Projections to 2020*. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute, 2001.
- Ross-Larson, Bruce, principal ed. *New Paths to Social Development*. Washington, D.C.: World Bank, 2000.
- Ross-Larson, Bruce and Meta de Coquereaumont, principal eds. *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*. Washington, D.C.: World Bank, 2001.
- Shaw, William, et al. *Global Economic Prospects and the Developing Countries*. Washington, D.C.: World Bank, 2001.
- Smit, Jac, Annu Ratta, and Joe Nasr. *Urban Agriculture: Food, Jobs, and Sustainable Cities*. New York.: United Nations Development Fund, 1996.
- United Nations Conference on Trade and Development. *The Least Developed Countries 2000 Report*. New York: United Nations, 2000.
- United Nations Conference on Trade and Development. *World Investment Report, 2000: Mergers and Acquisitions, and the Impact on Development*. New York: United Nations, 2000.
- Agency for International Development. *Recent Practices in Monitoring and Evaluation: Building a Results Framework*. Washington, D.C.: Agency for International Development, 2000.
- Vásquez, Ian. *Global Fortune: The Stumble and Rise of World Capitalism*. Washington, D.C.: Cato Institute, 2000.
- Working Group on Food Security, Board for International Food and Agricultural Development. *A Millennium Free From Hunger: U.S. National Progress Report on Implementation of the U.S. Action Plan on Food Security and World Food Summit Commitments*. Washington, D.C.: U.S. Department of Agriculture, 2000.
- World Bank. *Entering the Twenty-First Century: World Development Report 1999/2000*. Washington, D.C.: World Bank, 1999.
- World Bank. *Global Development Finance, 2001*. Washington, D.C.: World Bank, 2001.
- World Bank. *Partnership for Development, Spring 2001*. Washington, D.C.: World Bank, 2001.
- World Health Organization. *Our Planet, Our Health: Report of the WHO Commission on Health and Environment*. Geneva, Switzerland: World Health Organization, 1992.

Perspectives économiques

Volume 6

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

Numéro 3

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE MONDE

